



## SAR le Prince Moulay Rachid prend part à Londres à une réception offerte aux hautes personnalités venues assister aux funérailles de la Reine Elizabeth II

Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid a pris part, dimanche soir au Palais de Buckingham à Londres, à une réception offerte par SM le Roi Charles III aux hautes personnalités venues assister aux funérailles d'Etat de la Reine Elizabeth II, qui auront lieu lundi. SAR le Prince Moulay Rachid, qui représente Sa Majesté le Roi Mohammed VI à ces funérailles, était arrivé, plus tôt dans la journée, à l'aéroport London Stansted où il a été accueilli par un représentant spécial de SM le Roi Charles III, l'ambassadeur de SM le Roi auprès du Royaume-Uni, de Grande-Bretagne et d'Irlande du nord et le Consul général du Royaume du Maroc à Londres.

www.libe.ma

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9724

Mardi 20 Septembre 2022

*Le Maroc réitère sa disponibilité à accueillir ses enfants mais le problème se situe du côté des pays européens*

## Ils sont mineurs avant d'être étrangers



Khalid Zerouali à EFE : *Le Maroc est un Etat responsable, il a toujours montré sa prédisposition dans toutes les sphères régionales et internationales pour partager son expérience avec les pays amis*

Driss Lachgar à la rencontre des instances régionales et des militants à Casablanca-Settat  
*Renforcement du processus organisationnel et mobilisation soutenue derrière les candidats itihadis aux législatives partielles d'Aïn Chock*



Pages 2-3

Le IX<sup>ème</sup> Congrès de la Jeunesse USFP

Les 27-28-29 septembre 2022

#Dignité - Liberté - Egalité



Page 4

Le Premier secrétaire à la rencontre des instances régionales et des militants à Casablanca-Settat

## Renforcement du processus organisationnel et mobilisation soutenue derrière les candidats ittihadis aux législatives partielles d'Aïn Chock

# Actualité



Dans le cadre de ses responsabilités d'encadrement et d'orientation, insufflant la dynamique prodigieuse quant aux grands chantiers organisationnels structurels et institutionnels, déployée par les instances de l'Union socialiste des forces populaires et par l'ensemble des militants et militants ittihadis aussi bien au niveau central qu'au niveau régional et local, le Premier secrétaire du parti, Driss Lachguar, s'est rendu, vendredi, à Casablanca, à la rencontre des instances et acteurs usfpistes de la région de Casablanca-Settat.

Ce fut une rencontre de mobilisation tous azimuts, à laquelle ont pris part plusieurs membres du Bureau politique, du secrétariat régional et des secrétariats provinciaux de même que les responsables des sections locales et nombre de militantes et de militants, qui ont exprimé, dans leur ensemble, leur détermination à pleinement porter leur soutien aux candidats du parti aux élections législatives partielles prévues prochainement dans la circonscription d'Aïn Chock à Casablanca.

Lors de cette rencontre, il fut également procédé à la passation de consignes entre l'ancien secrétaire régional de la région de Casablanca-Settat, Lahcen Senhaji et son successeur,

l'actuel secrétaire régional El Mehdi Mezouari qui a exprimé sa joie de la présence du Premier secrétaire du parti, soulignant dans son allocution d'ouverture que cette rencontre revêt un caractère historique du fait de sa portée militante et humaine et précisant que les élections législatives partielles de la circonscription d'Aïn

Chock n'est qu'une bataille parmi tant d'autres menées par le parti des forces populaires face à l'émergence de phénomènes politiques absurdes récemment élaborés par d'aucuns.

D'autre part, le Premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires a affirmé dans son intervention que les Discours Royaux se sont toujours distingués par leur pertinence et leur portée avant-gardiste mais aussi par leur caractère avancé quant à leurs différentes teneurs embrassant diverses questions ayant trait au politique, à l'économique et au social, soulignant par ailleurs que cela requiert un exercice gouvernemental capable de s'y conformer et d'interagir avec diligence et célérité pour concrétiser les résultats escomptés de leur mise en œuvre...

Driss Lachguar a soutenu ensuite que c'est la gestion souveraine du dossier de notre intégrité territoriale avec tout son cortège d'avancées vertigineuses qui suscite la satisfaction de tout un chacun et rassure quant à tout ce qui se rapporte à notre cause nationale.

Là-dessus, il a mis en avant que l'USFP demeure disposé et déterminé à présenter et formuler toutes ses observations et suggestions à propos de toutes les questions qui concernent la patrie, en faisant observer, à cet

“

**Driss Lachguar**  
*La gestion souveraine du dossier de notre intégrité territoriale procure une satisfaction unanime*

“

*L'on ne peut préserver l'exercice démocratique et les opérations électorales au Maroc qu'en opérant un retour à la pratique du scrutin uninominal direct dans les circonscriptions communales*

égard, que c'est la force de la Baïaa (l'allégeance) qui soude les liens entre le peuple et le trône et c'est le degré de leur symbiose qui a toujours favorisé la résilience et la capacité du Maroc de faire face aux tempêtes qui ont ravagé la région depuis une dizaine d'années.

A ce propos, il est déplorable que

les pratiques frauduleuses traitées par l'achat des voix en les occultant lors des échéances électorales viennent entacher les liens solides de la Baïaa, a-t-il fustigé en soulignant qu'il est nécessaire de combattre ceux qui s'y adonnent, et en soulignant que l'on ne peut préserver l'exercice démocratique et les opérations électorales au Maroc qu'en opérant un retour à la pratique du scrutin uninominal direct dans les circonscriptions communales.

Par ailleurs, le Premier secrétaire a mis en exergue les efforts déployés par le ministère de l'Intérieur dans la lutte contre les incidences sanitaires et matérielles de la pandémie de Covid-19, louant à ce propos tout ce qui a été conclu par ledit département pour alléger l'impact sanitaire économique et social sur le quotidien des citoyens de même que son suivi minutieux de la situation pandémique en question, appelant dans ce même ordre d'idées à focaliser ce même élan sur la préservation de la transparence des élections et la consolidation de la confiance des citoyens à l'exercice politique d'une manière générale.

Lachguar a indiqué qu'en tout état de cause, l'USFP a été le parti le plus présent dans toutes les échéances partielles, précisant, à ce propos, que toutes les décisions émises par la Cour constitutionnelle relatives à l'exercice électoral révèlent en les parcourant que l'USFP a été le seul parti contre lequel aucun recours n'a été admis contrairement à toutes les autres formations, qu'il s'agisse de celles de la majorité ou celles de l'opposition. Il a souligné, à cet égard, que le parti s'implique dans les élections partielles, conscient qu'hélas il a perdu une dizaine de sièges du fait d'erreurs malencontreuses ou



**El Mehdi Mezouari**  
*Les élections législatives partielles de la circonscription d'Aïn Chock constituent une bataille parmi tant d'autres menées par le parti des forces populaires*

de quelconques défaillances.

En outre, s'adressant à l'ensemble des militants et militantes ittihadis présents à cette rencontre, il a solennellement scandé que « nous sommes réunis aujourd'hui pour annoncer notre optimale adhésion avec nos militants, nos familles et notre presse et entourés de toutes nos potentialités, élites et compétences à la bataille d'Aïn Chock ».

Mettant l'accent sur la consigne de fierté de tous les Ittihadis quant à la reconstruction du parti et au déploiement pour restructurer le parti et remporter ce dernier enjeu électoral, il a rendu, par la suite, hommage à la dynamique qui caractérise l'action du parti à l'échelon national depuis les assises du dernier congrès national, qui confirme par ailleurs ses larges capacités de résilience.

Le Premier secrétaire n'a pas manqué de rendre également hommage au bilan réalisé par le

précédent secrétariat régional de Casablanca-Settat dirigé par l'ancien secrétaire régional, Lahcen Senhaji, dont il a loué l'abnégation et le dévouement militant pour l'épanouissement du parti.

Driss Lachguar a, ensuite, abordé les « prochaines échéances militantes » relatives aux préparatifs des congrès de la JUSFP et de l'OSFI de même qu'il a évoqué la portée syndicale et l'action territoriale redynamisée au niveau des régions qui sera suivie par un large programme organisationnel à travers toutes les provinces.

Là-dessus, dénonçant les agissements d'aucuns se comportant en matière d'élections avec « la logique des règles du marché », il a martelé que le citoyen marocain a crucialement besoin d'une représentation réelle et responsable et d'une intermédiation fructueuse entre lui et les institutions...

Et d'évoquer l'aspect critique de la conjoncture actuelle caractérisée par l'aggravation de la situation économique et sociale mais aussi par la problématique du stress hydrique et des changements climatiques par ailleurs hors contrôle mettant en garde contre les répercussions économiques et sociales de la survenue future et fort probable de la vague de froid saisonnière (...)

Le Premier secrétaire a conclu son intervention par réitérer un appel insistant à la lutte acharnée contre toutes les formes de corruption et de rente, estimant que cela peut être possible et abordable à travers la mise en œuvre de dispositions et mesures juridiques tout en alertant qu'il existe toujours des parties adverses manœuvrant pour contrecarrer tout ce qui est susceptible d'affecter leurs intérêts. A ce sujet, il a cité l'exemple du débat controversé autour de la charte de l'investissement et le retrait injustifié par

le gouvernement du projet de loi relatif à la lutte contre l'occupation du domaine public (...)

Dans ce contexte de mobilisation intense en appui aux candidats aux dites élections législatives indirectes, Mohamed Chaouki, membre du Bureau politique et candidat du parti à la circonscription d'Aïn Chock, quant à lui, accompagné de Badr Boucheikhi, a souligné que cette candidature s'inscrit dans la continuité du processus électoral entamé par l'USFP dans la zone d'Aïn Chock lors du scrutin du 8 septembre qui a permis de remporter deux sièges au conseil de l'arrondissement en dépit de falsifications et de l'usage intempestif de l'argent. S'ensuivit alors une dynamique militante du parti, a-t-il souligné, estimant que cela constitue un investissement dont on ne doit pas négliger les résultats mais les fructifier et les développer. Et enchaîner que le parti se retrouve à nouveau confronté

à cette bande de « commerçants des élections qui font recours à la religion ou à l'argent et à diverses manœuvres de chantage et d'extorsion » appelant l'administration à davantage de neutralité, et relevant que l'on se trouve face à plusieurs défis dont, outre la confrontation avec « les commerçants des élections », l'abstention et les bulletins annulés. Ainsi, a-t-il poursuivi, la bataille menée par le parti se focalise sur la moralisation de la vie politique et le renforcement du processus démocratique...

Pour sa part, le secrétaire régional ittihadi à Casablanca-Settat, El Mehdi Mezouari, a relevé que les données statistiques dévoilées dans le rapport du Haut-Commissariat du plan établi au sujet des comptes régionaux révèlent que la région de Casablanca-Settat se présente comme le plus important producteur de la richesse avec une moyenne de près de 33% du Produit intérieur brut précisant que cette donnée nous conduit à entreprendre de nombreuses autres comparaisons avérant que la région est l'une des collectivités territoriales qui ne mettent pas à profit les conditions propices du développement du fait de l'existence d'élites dirigeantes ne jouissant point des valeurs productives et ne saisissant que modérément les grandes questions sociétales, d'où leur incapacité à réaliser les objectifs tant escomptés.

Mezouari a mis l'accent sur la nécessité pour les Ittihadies et Ittihadis de s'acquitter de la mission primordiale consistant à placer la région à l'avant-garde quant à ce qu'on pourrait appeler « le produit organisationnel brut », en matière d'adhésion, de structuration et de contribution effective à la vie politique...

Rachid Meftah



**Mohamed Chaouki**  
*Cette candidature s'inscrit dans la continuité du processus électoral entamé par l'USFP dans la zone d'Aïn Chock lors du scrutin du 8 septembre*



Phs. Laarak

Le Maroc réitère sa disponibilité à accueillir ses enfants mais le problème se situe du côté des pays européens

# Ils sont mineurs avant d'être étrangers

«**N**ous avons traité ce dossier (des mineurs non accompagnés) avec beaucoup de courage et de transparence, nous avons envoyé des équipes en France, en Espagne et dans d'autres pays pour identifier les mineurs. Je peux vous assurer que le Maroc réitère sa disposition à accueillir ses enfants, mais le problème se situe du côté des pays européens, où les lois et règlements compliquent quelque peu ces rapatriements». Cette déclaration faite récemment par Khalid Zerouali, wali directeur de la migration et de la surveillance des frontières au ministère de l'Intérieur, à l'agence espagnole EFE, confirme de nouveau la volonté des autorités marocaines de mettre fin une fois pour toutes à la problématique des mineurs non accompagnés.

Khalid Zerouali a avancé dans cet entretien avec EFE que le Maroc dispose bel et bien «de services de protection de l'enfance et de centres d'accueil» et peut garantir la réintégration de ces enfants dans leurs familles.

Cette volonté a été déjà exprimée par S.M le Roi Mohammed VI en 2021 quand le Souverain a donné ses Hautes instructions aux ministres chargés de l'Intérieur et des Affaires étrangères afin que cette question soit définitivement réglée. A l'époque, un communiqué conjoint des deux départements avait précisé que le Souverain «avait souligné, à plusieurs reprises, y compris à des chefs d'Etat étrangers, l'engagement clair et ferme du Royaume du Maroc à accueillir les mineurs non accompagnés dûment identifiés».

«Aujourd'hui, la balle est dans le camp des pays européens qui doivent évaluer l'intérêt supérieur de l'enfant et savoir si celui-ci ne va pas être bafoué du fait du retour au Maroc. Ce qui constitue une violation grave de la Convention internationale des droits de l'enfant», a affirmé Saïd Mchak, chercheur en droit international de la migration. Et de préciser : «Du côté de Rabat, il n'y a pas de problème. Il suffit que l'enfant soit marocain et que le pays d'accueil respecte ses engagements dans le domaine de la

protection de l'enfance».

Le magazine français Marianne a souligné dans un article publié en juin 2021 qu'«en décembre 2020, le retour des mineurs non accompagnés fait l'objet d'un nouvel accord entre Paris et Rabat. Mais les procédures restent complexes en raison

de la Convention internationale des droits de l'enfant. «La protection de l'enfance les considère comme mineurs avant d'être étrangers», rappelle Anita Bouix, avocat spécialisé dans ce type d'affaires».

Le haut fonctionnaire marocain chargé de la question migratoire au ministère de l'Intérieur s'est inscrit en faux contre ceux qui prétendent que le Maroc «instrumentalise» le dossier migratoire dans ses relations avec l'Europe.

Ces accusations sont totalement «infondées», a affirmé Khalid Zerouali d'un ton ferme. Et de marteler : «Le Royaume du Maroc n'instrumentalise rien pour des raisons politiques».

«Le Maroc est un Etat responsable, il a toujours montré sa disponibilité dans toutes les sphères régionales et internationales pour partager son expérience avec les pays amis», a-t-il précisé.

Chiffres à l'appui, le directeur de la migration et de la surveillance des frontières a mis en avant que les autorités marocaines ont fait avorter, jusqu'en juillet dernier, 40.600 tentatives

de migration vers l'Europe (11 % de plus qu'en 2021), secouru près de 7.000 migrants qui tentaient de traverser par la mer et démantelé 124 réseaux criminels impliqués dans le trafic de migrants.

Par ailleurs, Khalid Zerouali a pris également le contre-pied de cette fausse idée véhiculée à souhait par certaines mauvaises langues, à savoir que le Maroc considère que l'aide financière conditionne ses efforts dans le domaine de la migration.

«L'Europe est un partenaire stratégique, nous ne monétisons pas la question migratoire. Nous sommes un Etat responsable. Qu'il y ait aide financière ou pas, le Maroc continuera à faire ce qu'il a à faire», a souligné le responsable marocain sans fard et sans détour.

Par ailleurs, Khalid Zerouali a affirmé que «des 300 millions d'euros d'aide financière et les 200 millions supplémentaires d'aide technique que l'UE a accordés au Maroc pour la période 2021-2027 sont bien en deçà de ce que le Maroc dépense, estimé à 427 millions d'euros par an».

Mourad Tabet



**Khalid Zerouali à EFE**  
*Le Maroc est un Etat responsable, il a toujours montré sa prédisposition dans toutes les sphères régionales et internationales pour partager son expérience avec les pays amis*

## Début au Caire de la 48<sup>ème</sup> session de la Conférence arabe du travail sous la présidence du Maroc

Les travaux de la 48<sup>ème</sup> session de la Conférence arabe du travail ont débuté, dimanche au Caire, sous la présidence du Maroc et avec la participation de ministres, chefs et membres de délégations d'organisations professionnelles des d'employeurs et de centrales syndicales de 21 pays arabes.

Le Maroc est représenté à cette session, dont les travaux se poursuivent jusqu'au 25 septembre, par une délégation conduite par le ministre de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences, Younes Sekkouri, et comprenant l'ambassadeur du Maroc en Egypte, le Représentant permanent du Royaume auprès de la Ligue des États arabes, Ahmed Tazi, et des représentants des secteurs gouvernementaux, des employeurs et des travailleurs.

A cette occasion, le Directeur général de l'Organisation arabe du travail (ALO), Fayez Ali Al-Mutairi, a souligné, dans une allocution lors de la séance d'ouverture de cette session, à laquelle ont pris part des représentants du Secrétariat général de la Ligue des États arabes, des organisations arabes et internationales, et plusieurs ambassadeurs et personnalités éminentes, que le monde a été

exposé à de nombreux défis au cours de la période précédente, en l'occurrence la Covid-19 et ses répercussions négatives, ainsi que le conflit russo-ukrainien, qui a eu un impact négatif sur l'économie mondiale.

M. Al-Mutairi a appelé, dans ce sens, les pays arabes à travailler de manière cohérente pour faire face à ces défis.

Tout en se référant au rapport "Économie numérique et questions d'emploi", le DG de l'ALO s'est attardé sur l'impact de la transformation numérique sur de nombreux pays ayant adopté, et a présenté une vision de ce que les pays arabes peuvent réaliser dans un avenir proche grâce à l'expansion et le renforcement de l'utilisation des outils et du système de transformation numérique dans leurs économies.

Il a estimé que la transformation numérique met à la disposition des acteurs de la production des propositions et des recommandations pratiques et concrètes sur la manière d'exploiter ces technologies et de tirer profit des énormes compétences et capacités techniques qu'elles offrent, pour accélérer le développement, augmenter les taux de croissance économique, et élargir l'offre d'emploi, contribuant ainsi à

éliminer le chômage ou à en réduire le taux.

Il a noté que la transformation numérique et la numérisation ont entraîné un saut qualitatif dans les économies de nombreux pays au niveau mondial, soulignant que de nombreux pays arabes cherchent, avec toutes leurs capacités et ambitions, à intégrer, au plus haut niveau possible, la technologie numérique dans leurs domaines économiques, notamment après avoir constaté le développement positif notable dans les économies des pays ayant adopté les mécanismes de transformation numérique dans plusieurs domaines de travail, ainsi que les nouvelles opportunités d'emploi qu'ils offrent.

Pour sa part, le Secrétaire général de la Ligue des États arabes, a indiqué, dans une allocution prononcée en son nom par le Secrétaire général adjoint, Hussein Al-Hindawi, que les pays arabes traversent de nombreux défis tels que la pauvreté, le chômage et les déficits alimentaires et hydriques, qui ont des effets négatifs sur le marché du travail, en plus des répercussions de la pandémie de la Covid-19 et de la crise russo-ukrainienne, soulignant l'importance de la consolidation des efforts des pays arabes pour faire face à ces défis.

Il a exprimé l'espoir que les tra-

voux de la 48<sup>ème</sup> session de la Conférence arabe du travail seront couronnés de résultats et de recommandations pouvant contribuer à faire évoluer le monde du travail.

Pour sa part, le directeur de l'Organisation internationale du travail (OIT), Guy Ryder, a mis en avant, dans une allocution en visioconférence, que le monde a connu durant ces dernières périodes de nombreux défis en raison de la propagation de l'épidémie de Covid-19 et de la crise russo-ukrainienne, qui avaient un impact sur la situation politique et économique de plusieurs pays, ajoutant qu'il est nécessaire d'œuvrer à relever ces défis au niveau du marché du travail dans de nombreux pays.

Il a mis l'accent sur la nécessité d'investir dans les infrastructures, l'économie numérique et d'améliorer les plateformes numériques de manière à contribuer à réaliser des résultats positifs au niveau de l'emploi et de la protection sociale, conformément aux normes de travail décrites et aux normes internationales du travail.

L'ordre du jour de cette session comprend des discussions autour du rapport du Directeur général sur l'économie numérique et les questions d'emploi, du rapport sur les ac-

tivités et les réalisations de l'Organisation arabe du travail au cours de l'année 2021, ainsi que l'examen des décisions et recommandations du Conseil d'administration et le suivi de la mise en œuvre des décisions de la 47<sup>ème</sup> session de la Conférence arabe du travail.

Figurent également à l'ordre du jour de la Conférence, l'étude de la mise en œuvre des accords et recommandations de travail arabes, le memorandum du directeur général du Bureau arabe du travail sur la 110<sup>ème</sup> session de la Conférence internationale du Travail, la formation d'un comité d'experts juridiques (2022-2025), l'intelligence artificielle et les nouveaux modes de travail, ainsi que la numérisation et la gouvernance des systèmes de protection sociale.

La 48<sup>ème</sup> session de la Conférence arabe du travail verra aussi l'organisation d'une célébration marquant le 55<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de l'ALO (1965-2020), ainsi qu'une cérémonie en l'honneur des pionniers arabes dans le domaine du travail qui ont joué un rôle efficace au service des questions du travail et des travailleurs dans le monde arabe, et en reconnaissance de leurs efforts dans le renforcement du rôle des acteurs de la production.



## Sur Hautes instructions de SM le Roi, le Chef du gouvernement préside la délégation du Maroc à la 77<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'ONU

Sur Hautes instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le Chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, préside la délégation du Maroc à la 77<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies qui se tient à New York.

M. Akhannouch est accompagné à cette session par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Placée sous le thème "Un tournant décisif : les solutions transformatrices à des défis interconnectés", la 77<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'ONU, qui se tient du 13 au 27 septembre courant, sera marquée ce mardi par le coup d'envoi du débat de haut niveau qui verra la participation de Chefs d'Etat et de gouver-

nement et de plusieurs autres responsables.

Une myriade de questions figurent au menu de cette session, notamment les crises alimentaire et énergétique, outre l'urgence climatique et les efforts d'impulser une nouvelle dynamique à la réalisation des Objectifs du développement durable d'ici 2030.

En marge de la présente session de l'Assemblée générale, se tient un Sommet de haut niveau sur la transformation de l'éducation à l'initiative du Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, lequel devait être couronné, lundi, par une réunion des dirigeants pour discuter des solutions et moyens susceptibles de transformer les systèmes éducatifs et partant préserver l'avenir de milliers d'enfants dans le monde.

## Hubert Seillan : *Le Sahara marocain assure, dans la paix, son développement durable*

Le Sahara marocain assure, dans la paix, son développement durable, écrit l'expert français en géopolitique, Hubert Seillan.

L'importance des énergies vertes, la recherche des équilibres biologiques, la création de filières de formations pratiques et appropriées à ces objectifs s'inscrivent dans la Charte onusienne, souligne Hubert Seillan, dans une analyse intitulée "le contexte géopolitique du Sahara marocain".

Les dernières consultations électorales nationales, régionales et locales ne peuvent pas tromper, "le pays légal est bien le pays réel", note l'avocat au Barreau de Paris, observant toutefois que ceux qui formulent, depuis près de cinquante ans, leur hostilité dans la forme de vérités révélées, continuent à déverser des tonnes de communiqués sur les réseaux sociaux que des organes de presse relaient sans autre précaution.

"Quand le fait dérange le droit est bien utile, cette pensée dilatoire est bien connue des gens de justice. Ces artifices n'étant cependant pas suffisants pour convaincre, l'Algérie s'est déclarée en état de guerre avec le Maroc et multiplie les marques d'agressivité", soutient-il.

"(...) Ainsi se comprend mieux la surprenante décision de la Tunisie de

recevoir en grande pompe le polissario, qui ne vit que sous perfusion du pays qui l'a conçu", note Me Seillan, ajoutant que la Tunisie est la "caricature de ce qui attend ceux qui laissent entendre que les contrats gaziers relèvent seulement d'une gestion de bon père de famille et seront appliqués avec bonne foi".

Et de marteler que les menaces récentes qu'a reçues l'Espagne suspectée de livrer le gaz qui passe chez elle hors de l'autorisation du producteur, ne permettent pas d'en douter. Ces contrats subordonnent, selon lui, les diplomates.

Dans ce contexte (...), les Etats-Unis, qui maîtrisent parfaitement leurs besoins énergétiques, sont les meilleurs alliés de la cause du Sahara marocain, remarque-t-il, faisant observer qu'il s'agit d'une "donnée géopolitique majeure".

Mais, il en est d'autres qui doivent retenir l'attention, car l'Afrique subsaharienne "a parfaitement conscience du risque que cet encerclement fait peser sur elle" et elle n'ignore pas que la guerre en Ukraine remet en cause les traités sur les frontières, estime Me Seillan, ajoutant que l'Afrique sait aussi que cet encerclement a de réelles potentialités désastreuses.

Or, elle a besoin de paix pour assurer son développement économique, social et culturel, note-il, revenant par la même occasion sur la position "très ambiguë" de la France.

Aux liens fraternels historiques qui lient les deux pays, la diplomatie de l'Hexagone "oppose une résistance qui étouffe les Français et l'Europe", relève-t-il.

"La France, entend-on fréquemment, n'est-elle pas la première amie du Maroc, les Français n'y sont-ils pas chez eux et la communauté marocaine en France n'est-elle pas celle qui offre les meilleures garanties sur le plan du 'vivre ensemble'?", s'interroge l'auteur.

Et d'observer qu'alors que les dirigeants marocains n'en retiennent que l'amitié, "les Algériens n'y trouvent que matière à subordonner l'ancienne puissance coloniale.

"Ainsi est oublié l'Appel du Sultan Mohamed Ben Youssef, du 3 septembre 1939 à son peuple, pour qu'il apporte à la France tout son appui contre le Reich nazi. Ainsi est oublié le refus du même Sultan d'appliquer les lois raciales de Vichy. Ainsi est oubliée la reconnaissance du général De Gaulle qui en fit un Compagnon de la Libération", rappelle Hubert Seillan.

Le Maroc dispose toutefois



d'armes solides, assure l'expert. L'histoire comme la géographie, la démocratie très effective, qui se traduit par une très forte participation des Sahraouis à toutes les élections, la route qui relie Dakar au Nord de l'Europe et qu'empruntent chaque jour des milliers de camions et de voitures, la place qu'occupent les énergies vertes dans le développement du pays et de ses Provinces du Sud sont autant de marques de reconnaissance, fait-il valoir, ajoutant que depuis son association à l'Union européenne en 2008, le Maroc a des relations économiques, sociales, et culturelles très suivies avec Bruxelles.

Sur ce dernier plan, la volonté affichée de l'Europe à engager des coopérations bilatérales avec le pays doit pouvoir bénéficier d'un accroissement des initiatives, note le juriste, faisant observer que le Pacte vert très en pointe, présenté récemment par la présidente allemande de l'UE, constitue une opportunité qui peut y contribuer.

Ce rapide exercice d'analyse des jeux d'acteurs du contexte actuel permet d'observer leur caractère ponctuel, ce qui autorise à penser que la politique affirmée du Maroc apportera la réponse que les Marocains du Sud et du Nord attendent, conclut-il.

### Rencontre scientifique à Marrakech

## Plaidoyer pour le renforcement de la protection pénale de la femme

Les participants à une rencontre internationale axée sur "l'approche genre et le système juridique : Lecture dans la législation marocaine et comparée", ont plaidé samedi à Marrakech, en faveur d'une meilleure coordination entre la politique pénale et les différentes politiques publiques afin de renforcer la protection pénale de la femme.

Les participants à cette rencontre scientifique, de deux jours, dont les travaux ont été sanctionnés par l'adoption d'une batterie de recommandations, se sont prononcés aussi pour l'adoption de peines alternatives et la prise en considération de l'approche genre dans la gestion des peines privatives de liberté.

Dans la foulée, ils ont estimé important de favoriser et promouvoir la sensibilisation juridique dans les volets relatifs aux stratégies d'élimination de la violence à l'égard des femmes, dont la préservation de la vie privée

des femmes participant aux émissions médiatiques notamment, les victimes de violence, la mise en relation entre la violence basée sur le genre social et le contexte sociétal général et l'adoption du référentiel juridique et de la culture des droits de l'Homme dans le traitement des phénomènes de violence basée sur le genre.

Il s'agit, en outre, de sensibiliser sur la violence basée sur le genre et son impact sur le développement durable et la participation sociétale, de faire connaître les problématiques engendrées par l'application des lois et des politiques pénales relatives aux crimes de violence contre les femmes, et d'identifier les difficultés qui se dressent devant les efforts menés en vue d'éradiquer la violence contre les femmes, tout en œuvrant à rechercher des mécanismes de nature à les surmonter.

Au rang des recommandations adoptées figure également la nécessité de revoir le sys-

tème des salaires pour garantir une justice salariale, d'instaurer des règles visant la protection du principe de l'égalité dans les salaires entre homme-femme et de généraliser le système du quota au sein des sociétés par actions et dans les syndicats comme au niveau des secteurs privé et public.

De même, les participants ont appelé à présenter les multiples avantages importants pour l'accès aux appels d'offre des entreprises féminines et à veiller à adopter un horaire de travail flexible prenant en considération les différentes responsabilités des femmes.

Initiée par le Centre Marocain de la Professeure universitaire pour la Recherche en genre et développement et la Fondation allemande Hanns Seidel, cette rencontre vise à enrichir le débat et s'ouvrir sur d'autres expériences et législations comparées, s'informer sur le processus d'évolution de cette question, et à prendre connaissance des mécanismes lé-

gislatifs et institutionnels internationaux de nature à contribuer à l'autonomisation effective des femmes.

La rencontre a été l'occasion pour débattre des défis et entraves à la mise en œuvre effective des dispositions de la législation nationale et internationale dans le domaine de l'approche genre, sans omettre de mettre en relief les acquis engrangés dans ce domaine.

Ayant rassemblé une brochette d'enseignants chercheurs, académiciens et experts issus de plusieurs pays, dont l'Egypte, la Mauritanie, le Qatar, les Emirats arabes unis, la Suisse, la France, en plus du Maroc, cette conférence a été axée sur des thématiques majeures à savoir : "l'approche genre dans le Code du travail et le Statut général de la fonction publique", "l'approche genre dans la Modawana et le code de nationalité", "l'approche genre dans la législation pénale" et "l'approche genre et les droit des affaires".

## Le musée du géoparc du M'Goun à Azilal

# Un haut lieu de l'Histoire de l'humanité

Société

Le musée géologique du géoparc du M'Goun est un haut lieu culturel de la ville d'Azilal qui raconte toute l'Histoire de l'humanité du big bag jusqu'au règne animal depuis les dinosaures en passant par la formation de la terre.

Conçu avec une architecture moderne et richement symbolique inspirée de la pure culture marocaine authentique, le musée du géoparc du M'Goun, qui se distingue par ses coupes et ses dômes saisissants, est aussi une véritable vitrine du patrimoine naturel, géologique, archéologique, culturel et paysager du territoire du géoparc du M'Goun.

Il est de ce fait une composante centrale du géoparc UNESCO du M'Goun, premier géoparc du Maroc, d'Afrique et du monde arabe qui s'étend sur une superficie de plus de 5.700 km<sup>2</sup> et qui compte plusieurs géosites d'un intérêt exceptionnel, ainsi que des lieux d'une grande valeur écologique, archéologique, historique et culturelle.

Le musée du géoparc du M'Goun abrite sur une surface couverte de près de 1.720 m<sup>2</sup> plusieurs espaces d'exposition dédiés notamment aux sciences de la terre. Il présente sept pôles thématiques consacrés notamment au système solaire, à l'origine de l'univers et à l'évolution tectonique et géologique qui a abouti à la formation des montagnes de l'Atlas.

De même, il comprend une immense galerie vouée exclusivement à l'histoire du jurassique qui accueille le squelette du dinosaure géant *Atlasaurus imelakei* long de 17 mètres, découvert dans le territoire du géoparc du M'Goun, et d'autres spécimens de dinosaures marins comme le *Mosasauros* et le *Zarafasaura*.

Le musée offre également à voir une importante et riche collection de minerais, de roches et de fossiles en provenance des sites archéologiques



que recèle le géoparc du M'Goun, situé au milieu de la chaîne du Haut Atlas Central entre Béni Mellal au nord et la ligne de crête de l'Ighil M'Goun au sud.

Disposant d'un laboratoire et d'un espace équipé d'un système de réalité virtuelle renforcée ainsi que d'une salle de cinéma 3D, ce musée se veut aussi un centre de rayonnement de la recherche scientifique sur les thèmes intéressant le géoparc du M'Goun ainsi qu'une plateforme d'éducation et de sensibilisation des jeunes et du large public à l'importance du patrimoine géologique, archéologique, paléontologique et architectural exceptionnel de cette région du centre du Maroc.

Ce bel espace muséal d'Azilal a fait l'objet la semaine dernière d'une convention de partenariat entre le conseil régional de Béni Mellal-Khénifra et la Fondation nationale des mu-

sées en vertu de laquelle la Fondation prend en charge la gestion du musée du géoparc M'Goun et s'engage à sauvegarder ses oeuvres, à enrichir sa collection et son patrimoine géologique et archéologique et à assurer sa promotion nationale et internationale.

L'objectif visé à travers la signature de cette convention est de tirer profit de l'expérience et de l'expertise de la Fondation pour faire de cet espace une locomotive du développement touristique et créer une dynamique économique au sein du territoire du géoparc du M'Goun en particulier et dans la province d'Azilal et la région de Béni Mellal-Khénifra en général.

A cette occasion, le président de la Fondation nationale des musées, Mehdi Qotbi, s'est dit très heureux de découvrir un magnifique musée et un haut lieu de la culture qui retrace l'Histoire de l'humanité, relevant que cet

espace muséal singulier est une fierté nationale qui renvoie une belle image valorisante du Maroc, berceau de l'humanité.

M. Qotbi a également mis en avant l'engagement résolu de la Fondation nationale des musées à accompagner et à promouvoir le musée du géoparc du M'Goun pour lui donner une résonance nationale et internationale.

Le musée du géoparc UNESCO du M'Goun à Azilal est un véritable joyau qui vient renforcer le réseau national des musées. Cet espace muséal offre à ses visiteurs un formidable voyage à travers le temps, la géographie et l'Histoire de l'humanité ainsi qu'une immersion dans l'univers fantastique de la flore et de la faune du géoparc du M'Goun.

Par Mohammed Hamiddouche (MAP)

## Quelque 180 bénéficiaires d'ateliers de sensibilisation contre les dangers de l'addiction à la drogue



Environ 180 jeunes pensionnaires du Centre de protection de l'enfance à Marrakech ont récemment bénéficié d'ateliers de sensibilisation sur les dangers de la dépendance à la drogue, à l'initiative de l'Association régionale "Baraka Idmane" et l'Organisation marocaine de l'unité nationale.

Organisée sous le signe "Votre traitement est notre joie", en partenariat avec le Centre d'addictologie Mellah de la cité ocre, sous l'encadrement de la Fondation Mohammed V pour la solidarité, et avec l'appui des ministères de la Santé et de la Protection sociale, celui de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille et celui de l'Inclusion économique, de la Petite entreprise, de l'Emploi et des Compétences et l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH), cette initiative associative vise la consé-

cration des valeurs d'éducation saine et l'insertion sociale des catégories victimes de la dépendance à la drogue.

Elle a été marquée par la présentation d'expériences et témoignages d'anciennes personnes accros à la drogue, qui ont réussi un nouveau départ après l'arrêt de la consommation de la drogue.

Lors de la première journée ciblant les jeunes filles, l'accent a été mis sur des modèles réussies d'anciennes filles ayant réussi à se réintégrer dans la société et à reconstruire leur vie après le sevrage.

La deuxième journée consacrée aux jeunes garçons a été encadrée par la spécialiste Hanane El Moulahi et des membres de l'équipe mobile de "l'Association Baraka Idmane", qui ont mis en exergue leurs expériences avec l'addiction et

l'addictologie et ont incité les bénéficiaires à éviter ce fléau qui empêchent le plein épanouissement de soi, tout en mettant l'accent sur les opportunités d'emploi et de formation proposées par le Centre de protection de l'enfance de la cité ocre.

Le président de l'Organisation marocaine de l'unité nationale, Mohamed Merzougui, a appelé, à cette occasion, à s'attacher aux droits à l'éducation et à la réussite dans la vie, qui ne peuvent être atteints sans éviter ces phénomènes négatifs et destructeurs.

Le vice-président Karim Ait Boucetta a relevé, de son côté, que les pensionnaires du Centre de protection de l'enfance sont appelés à tirer profit des opportunités offertes par les autorités publiques aux enfants en situation difficile pour leur garantir une pleine insertion socio-économique.



## En Italie, des migrants diabolisés et pourtant indispensables à l'économie



Le discours antimigrants est exploité à outrance par l'extrême droite en campagne électorale en Italie, un pays où la main-d'œuvre immigrée s'avère pourtant indispensable pour faire tourner la troisième économie de la zone euro. "En Italie, entre celui qui a le droit d'entrer. On n'a pas besoin de migrants pour repeupler les villages: faisons payer moins d'impôts aux Italiens et vous verrez comment ils repeupleront ces petits bourgs", a encore lancé dimanche Matteo Salvini, chef de la Ligue souverainiste, devant 100.000 militants dans le nord du pays.

Ancien ministre de l'Intérieur poursuivi en justice pour avoir bloqué des navires d'ONG en Méditerranée,

il reprend ainsi l'une des antennes favorites de l'extrême droite en Italie, un pays où la main-d'œuvre immigrée s'avère pourtant indispensable pour faire tourner la troisième économie de la zone euro.

Malgré ce constat, aussi bien Matteo Salvini que son alliée aux législatives du 25 septembre, Giorgia Meloni, cheffe de Fratelli d'Italia, ont martelé durant la campagne leur volonté de cadenasser la péninsule face aux arrivées de migrants. Pour son premier déplacement électoral, Salvini s'est rendu début août sur la petite île de Lampedusa, qui enregistre chaque année des milliers d'arrivées par bateau depuis l'Afrique. "Lampedusa ne peut pas être le camp de réfugiés de l'Europe", a-t-il proclamé sur place.

"Le débat politique associe les immigrés aux débarquements", créant "l'idée de flux énormes (...)" alors que le nombre effectif d'immigrés est stable depuis une dizaine d'années en Italie", analyse Maurizio Ambrosini, spécialiste de la sociologie des migrations à l'Université de Milan, interrogé par l'AFP.

Quant à Giorgia Meloni, elle n'a pas hésité à instrumentaliser un viol commis fin août à Plaianca (nord) par un demandeur d'asile en le postant sur les réseaux sociaux, suscitant indignation à gauche et au centre.

En se positionnant ainsi, les deux dirigeants sont en phase avec une large majorité des Italiens, 77% d'entre eux estimant que le niveau d'immigration est "trop haut", selon un

sondage YouGov réalisé en décembre pour plusieurs journaux européens dont le quotidien italien La Repubblica. Un chiffre supérieur de dix points à la moyenne européenne.

En tête des préoccupations liées à l'immigration chez les Italiens figure la crainte d'une hausse de la criminalité (53%), particulièrement présente chez les électeurs de FDI (76%) et de la Ligue (67%). Le Parti démocrate (PD, gauche) et le centre "envisagent les immigrés comme une ressource pour l'économie italienne", mais ils ont "du mal à le faire comprendre à leurs propres électeurs, d'autant que ce n'est pas un sujet populaire, alors qu'il est plus facile d'avoir un discours d'exclusion et d'hostilité, immédiatement compréhensible", déplore le Pr

Ambrosini.

Les migrants représentent de fait une potentielle planche de salut pour l'Italie, qui pourrait perdre plus de 20% de sa population en 50 ans, passant de 59,6 millions d'habitants en 2020 à 47,6 millions en 2070, selon des projections de l'Institut national des statistiques (Istat).

Cette baisse s'accompagne d'un vieillissement généralisé, dû à la chute des naissances et la hausse de l'espérance de vie dans le pays, surnommé le Japon de l'Europe.

Dans un rapport publié en 2021, l'Istat met en garde contre les "conséquences (de cette évolution, NDLR) sur le marché du travail" et "la pression que le pays devra affronter" pour financer ses retraites et son système de santé.

Le marché du travail recourt déjà pourtant en masse à la population immigrée, notamment pour les emplois peu qualifiés dans le secteur agricole, le BTP, l'aide à domicile ou encore l'hôtellerie-restauration. Au nombre de 2,5 millions, les immigrés en situation régulière représentent plus de 10% de la main-d'œuvre, sans compter donc l'immigration illégale.

Durant la pandémie, cette dépendance à la main-d'œuvre étrangère est apparue au grand jour: face au péril de voir leurs récoltes pourrir sur pied, des entrepreneurs du secteur agricole ont dû affréter des avions pour faire venir leurs saisonniers de Roumanie ou encore du Maroc.

A l'époque, un vigneron du nord, Martin Foradori Hofstatter, avait expliqué à l'AFP: "En théorie, j'aurais pu trouver également des travailleurs ici en Italie, mais maintenant les Italiens ne veulent plus travailler dans les champs ou dans les vignobles". "Ils disparaissent au bout de quelques jours de travail..." avait-il ajouté, dépité.

## Biden maintient le flou sur une candidature en 2024

Ferme vis-à-vis de la Chine, optimiste sur le Covid mais mystérieux sur ses intentions en 2024: le président Biden a multiplié les déclarations choc lors d'une interview diffusée dimanche, à moins de deux mois des élections de mi-mandat.

Lors d'un entretien très rare, donné à la chaîne CBS, le dirigeant démocrate a pour la première fois fait savoir qu'il n'avait pas décidé s'il comptait se représenter à la présidentielle américaine de 2024. "Est-ce une décision définitive que je me représenterai? Cela reste à voir", a-t-il déclaré, tout en affirmant que cela était pour l'instant son

"intention".

Depuis son élection en novembre 2020, le président s'est pourtant projeté à multiples reprises jusque dans l'élection de 2024, indiquant qu'il choisirait à nouveau son actuelle vice-présidente, Kamala Harris, pour être sa colistière.

Le tout, pendant que son prédécesseur Donald Trump flirte ostensiblement avec l'idée de briguer un nouveau mandat.

Plus vieux président jamais élu aux Etats-Unis, Joe Biden fête ses 80 ans le 20 novembre. Il aurait 82 ans au début d'un éventuel second mandat, et 86 ans à la fin, un sujet qui a longtemps été tabou dans son camp.

Lors de son interview, le locataire de la Maison Blanche a tenu à répondre à ceux qui doutent de la capacité du quasi-octogénaire à gouverner: "Regardez-moi", a-t-il lancé dans un sourire.

A cinquante jours de périlleuses élections de mi-mandat, lors desquelles le président pourrait perdre le contrôle du Sénat et de la Chambre des représentants, Joe Biden a tenu à dresser un portrait très flatteur de la première puissance économique mondiale.

En décrétant notamment que la pandémie était "terminée" aux Etats-Unis. "Si vous regardez autour de vous, personne ne porte

de masque, et tout le monde a l'air plutôt en bonne forme", a-t-il assuré.

Après la grande campagne de vaccination du printemps 2021, le président américain avait déjà affirmé que l'Amérique avait "pris le dessus" sur le Covid-19. Mais la vague de contaminations issues du variant Omicron avait contraint le dirigeant démocrate à se relancer dans la bataille contre le virus.

Sur le front de l'inflation -- principal angle d'attaque de l'opposition républicaine -- Joe Biden s'est là encore voulu confiant. "Nous allons mettre l'inflation sous contrôle", a-t-il promis, balayant d'un revers de

main les statistiques décevantes sur les prix à la consommation, publiées en début de semaine.

Autre moment phare de cette interview diffusée dimanche: le président des Etats-Unis a jeté un pavé dans la mare en affirmant à nouveau que les troupes américaines défendraient Taïwan si l'île venait à être envahie par la Chine, une déclaration qui devrait provoquer la fureur de Pékin.

A la question de savoir si "des Américains défendraient Taïwan en cas d'invasion chinoise", le dirigeant américain a répondu: "Oui, si une attaque sans précédent venait à se produire".

# Neuf ans de prison pour une Suissesse ayant tenté d'égorger deux femmes au nom du jihad

Une Suissesse souffrant de problèmes mentaux et ayant tenté d'égorger deux femmes dans un grand magasin à Lugano, dans le Sud de la Suisse, au nom du groupe jihadiste Etat islamique (EI) a été condamnée lundi à neuf ans de réclusion mais devra suivre un traitement médical. Elle n'a "aucun respect pour la vie humaine" et a "agî de sang froid, a planifié l'acte, a décidé de l'arme à utiliser, du lieu où l'acheter", a déclaré la présidente de la Cour, Fiorenza Bergomini, pendant la lecture du verdict.

La santé mentale de l'accusée a été au cœur de ce procès qui s'est tenu la semaine du 29 août au tribunal pénal fédéral à Bellinzona, une ville située dans la même région italophone où s'était déroulé le drame.

Agée de 29 ans, la jeune femme, dont le tribunal n'a pas souhaité que le nom soit publié, était jugée pour "tentatives répétées d'assassinat" et violation de l'article de la loi fédérale interdisant les groupes jihadistes Al-Qaïda et EI. Il lui était en particulier reproché d'avoir agî dans le but "de commettre un acte terroriste" au nom de l'EI.

Le 24 novembre 2020, l'accusée avait tenté d'égorger une cliente et une employée d'un grand magasin de Lugano avec un couteau à pain acheté sur place.

L'une des victimes avait été grièvement blessée au cou. La seconde, une vendeuse qui a été blessée à la main, était parvenue à maîtriser l'assailante avec d'autres personnes.

L'accusée était également poursuivie pour avoir exercé la prostitution sans le déclarer entre 2017 et 2020. La procureure, Elisabetta Tizzoni, avait requis une peine de prison de 14 ans et demandé que la peine soit suspendue le temps que l'accusée suive un traitement médical dans un "pénitencier fermé" tant que le risque de récidive demeure.



Selon les experts cités à la barre, elle souffre d'un léger retard mental et d'une forme de schizophrénie, et présente un risque de récidive.

De père suisse et mère serbe, elle s'est convertie à l'islam après avoir été mariée à un Afghan dont elle a fini par divorcer l'an dernier.

A aucun moment durant le procès, l'accusée n'a fait état de remords. Elle a assuré que si c'était à refaire, elle le referait mais "mieux... avec des complices". Elle a également affirmé avoir depuis longtemps voulu agir

pour "l'Etat islamique" et montrer qu'elle était "capable de mener un acte terroriste".

La défense s'est appuyée sur son état mental pour réfuter le motif "terroriste" et avait demandé une peine de prison de 8 ans pour "tentative de double homicide intentionnel".

Lundi, la présidente du tribunal a souligné que des études ont montré qu'il n'est pas exceptionnel que des terroristes souffrent de stress ou de problèmes psychiatriques. "Nous ne devons pas oublier qu'il existe -

quand on parle de terrorisme - des personnes qui présentent des troubles psychiatriques qui n'appartiennent pas à des organisations terroristes, mais qui sont considérées comme des loups solitaires", a-t-elle souligné.

Lors de l'attaque, la jeune femme a crié à plusieurs reprises "Allahou Akbar" (Dieu est le plus grand) et "Je vengerai le Prophète Mahommed", et déclaré "Je suis ici pour l'EI", selon l'acte d'accusation, qui considère qu'elle a agî avec "préméditation et de

manière planifiée".

Elle était connue des autorités. Selon la police suisse, elle était "tombée amoureuse" sur les réseaux sociaux d'un combattant jihadiste en Syrie qu'elle avait tenté de rejoindre en 2017 avant d'être arrêtée à la frontière turco-syrienne et renvoyée en Suisse, puis placée dans une institution psychiatrique.

La Suisse n'a jamais connu d'attentat jihadiste à grande échelle mais deux attaques au couteau en 2020, à Lugano et Morges (Ouest).

## Bruxelles veut pouvoir contraindre les entreprises à servir l'UE d'abord en cas de crise

Bruxelles a présenté lundi un projet de nouvel instrument destiné à protéger le marché intérieur de l'UE en cas de crise, y compris, si nécessaire, en contraignant les producteurs de biens stratégiques à servir l'Europe en priorité.

"Dans des circonstances extrêmes" pouvant entraîner des pénuries de produits vitaux, la Commission européenne pourra imposer à des industriels de donner priorité aux commandes européennes, plutôt que chinoises ou américaines, sous peine d'amendes, selon le projet de texte.

Cette mesure, inspirée de règles existant déjà aux Etats-

Unis, est pensée comme une arme de représailles.

"Notre souhait c'est qu'on ne l'utilise jamais", a souligné le commissaire au Marché intérieur, Thierry Breton, lors d'une conférence de presse commune avec la vice-présidente de la Commission, Margrethe Vestager.

L'idée est de dissuader des Etats tiers de bloquer les exportations de produits stratégiques vers l'Europe, comme les Etats-Unis qui avaient interdit les exportations de vaccins anti-Covid pendant la pandémie.

Le règlement doit encore être négocié avec le Parlement européen et les Etats membres.

Il avait été annoncé en février 2021 par la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen qui entendait tirer les leçons des perturbations des chaînes d'approvisionnement européennes provoquées par la pandémie.

Avant même une situation de crise, une phase de vigilance pourra être activée, en cas de risque de pénurie identifié pour un bien stratégique.

Les industriels concernés pourront alors être sommés de fournir certaines informations stratégiques, par exemple sur leurs capacités de production. Dans cette phase, la Commission voudrait aussi pouvoir demander aux pays de l'UE de

constituer des réserves stratégiques.

"Les Etats membres seront impliqués étroitement à toutes les étapes de la procédure", a souligné Mme Vestager.

Le texte vise aussi à limiter les restrictions à la circulation des biens et des personnes entre Etats membres. Il s'agit d'éviter de revivre le rétablissement des frontières ou la réquisition de produits critiques, comme les masques chirurgicaux, des mesures adoptées de façon désordonnée par des Etats membres pendant la pandémie et qui ont aggravé la crise.

Il renforce notamment les obligations de notifications de

ce type de décisions nationales auprès de Bruxelles. Une liste noire de mesures discriminatoires, contrairement aux règles du marché unique, serait également établie pour renforcer la répression contre les Etats contrevenants.

Le projet de règlement prévoit également d'accorder à la Commission le pouvoir d'effectuer des achats groupés au nom des pays de l'UE, sur le modèle de ce qui a été fait avec les vaccins anti-Covid.

"Au fond, l'instrument met en oeuvre ce principe : en Europe, c'est ensemble que nous sommes les plus forts", a commenté l'eurodéputé Andreas Schwab (PPE, droite).



# L'Ukraine accuse l'armée russe d'avoir bombardé le site d'une centrale nucléaire



**L'**Ukraine a accusé lundi la Russie d'avoir bombardé le site d'une centrale nucléaire dans le sud du pays, laissant craindre une fois de plus que cette guerre puisse entraîner un incident atomique d'ampleur.

Ce site nucléaire ukrainien est le troisième à se retrouver entraîné dans la guerre lancée par la Russie en février contre l'Ukraine, et cela, malgré les multiples appels de la communauté internationale à épargner de tels infrastructures afin de ne pas provoquer une catastrophe continentale.

Moscou a de son côté dénoncé lundi le "mensonge" de l'Ukraine trois jours après la découverte de centaines de corps enterrés dans la forêt près de la ville d'Izioum récemment reprise à l'armée russe. Kiev a accusé l'armée russe d'exactions.

Réagissant à la frappe de missile

ayant touché le site de la centrale de Pivdennooukraïnsk, dans la région de Mykolaïv (sud), le président Volodymyr Zelensky a jugé que la Russie mettait "en danger le monde entier". "Nous devons l'arrêter tant qu'il n'est pas trop tard", a-t-il lancé sur Telegram, diffusant une vidéo de surveillance montrant une grosse explosion.

Selon l'opérateur Energoatom, "une puissante explosion s'est produite à seulement 300 mètres des réacteurs" de cette centrale, la prêtant à une frappe nocturne d'un missile russe.

À 260 kilomètres à vol d'oiseau à l'ouest, une autre centrale nucléaire ukrainienne, celle de Zaporijjia, la plus grande d'Europe et occupée par les troupes russes depuis les premières semaines de l'invasion, a été visée à de nombreuses reprises par des bombardements ces derniers mois provoquant une forte inquiétude.

Kiev et Moscou se en rejettent la responsabilité et s'accusent de chantage nucléaire.

La situation s'y est cependant améliorée ces derniers jours, et la centrale a pu être reconnectée au réseau électrique ukrainien.

Le Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), organisation qui a des observateurs sur place depuis début septembre, a appelé la Russie à s'en retirer.

Au début de l'invasion russe, les forces de Moscou ont aussi occupé le site de la centrale Tchernobyl (nord), dont l'un des réacteurs a explosé en 1986, entraînant des retombées radioactives dans une grande partie de l'Europe.

L'occupation du site avait laissé craindre pour la sécurité du sarcophage de confinement du réacteur ac-

cidenté. Les forces russes se sont finalement retirées au printemps après l'échec de l'offensive sur Kiev.

À Pivdennooukraïnsk, la centrale fonctionnait normalement lundi matin malgré la frappe de missile qui a soufflé une centaine de fenêtres et provoqué un bref débranchement de trois lignes à haute tension.

Ce bombardement intervient alors que les forces russes ont enchaîné les échecs en septembre, avec leur retraite d'une large partie du nord-est du pays face à une contre-offensive éclair des Ukrainiens dans la région de Kharkiv. Les troupes de Kiev ont également repris du terrain, mais plus lentement, dans le sud.

Depuis plusieurs jours, l'avancée ukrainienne a cependant ralenti. Le président Zelensky a insisté dimanche soir qu'il ne s'agissait "pas d'une pause", mais de "préparer les pro-

chaines étapes", la Russie contrôlant une grande partie du Donbass (est) et des régions de Kherson et Zaporijjia (sud), après avoir annexé en 2014 la péninsule ukrainienne de Crimée.

Dans la région de Kharkiv, les exhumations de corps se poursuivent à Izioum après la découverte de plus de 440 tombes près de cette ville clé récemment reprise aux Russes. Certains corps, les mains liées, portaient des traces de mauvais traitements. Des enquêteurs ukrainiens ont entamé leurs investigations le 16 septembre.

Une fois encore, comme après la découverte à Boutcha de centaines de corps de civils au printemps après le retrait russe, le Kremlin a nié toute exaction. "C'est un mensonge. Nous allons bien sûr défendre la vérité dans cette affaire", a déclaré Dmitri Peskov, porte-parole du président Vladimir Poutine. "C'est le même scénario qu'à Boutcha".

La présidence tchèque de l'UE a appelé samedi à la création d'un tribunal international spécial. Les journalistes de l'AFP ont recueilli les témoignages d'Ukrainiens ayant dit avoir subi des tortures aux mains de militaires russes durant l'occupation de la région de Kharkiv.

Dans l'hôpital d'Izioum, Mykhaïlo Tchindéi, 67 ans, raconte qu'il a été détenu 12 jours durant par les soldats adverses dans une cellule humide et que ses geôliers lui ont cassé le bras à coup de barre de métal. "Ils m'ont frappé les talons, le dos, les jambes et les reins", ajoute M. Tchindéi, les soldats russes l'accusant d'avoir donné aux forces ukrainiennes les coordonnées d'une école dans laquelle ils s'étaient installés. Un bombardement ukrainien y avait tué de nombreux militaires russes.

Sur le front diplomatique, la liste des sanctions contre Moscou s'est encore allongée. Depuis lundi, la Pologne et les trois Etats baltes restreignent l'entrée sur leur sol des ressortissants russes porteurs de visas européens.

## Varsovie s'opposera à "toute démarche" de l'UE visant à priver la Hongrie de fonds européens

**L**a Pologne a assuré dimanche qu'elle s'opposera à "toute démarche" de Bruxelles visant à priver la Hongrie de 7,5 milliards d'euros de financements européens en raison de risques de corruption dans ce pays.

La Commission européenne a pointé dimanche des "irrégularités" et "carences" dans les procédures hongroises de passation des marchés publics, la proportion "anormalement" élevée de candidatures uniques pour ces contrats, ainsi que le manque de contrôle des conflits d'intérêt et de poursuites judiciaires en cas de soupçons de fraude.

"La Pologne va s'opposer de toute force à toute démarche des institutions européennes visant à priver de fonds un pays membre, en l'occurrence la Hongrie, de manière absolument non autorisée", a déclaré le Premier ministre polonais Mateusz Morawiecki lors d'un point de presse.

Le chef du gouvernement nationaliste-populiste polonais, lui aussi en conflit avec Bruxelles qui l'accuse de non-respect de l'Etat de droit, a rappelé que son homologue et allié hongrois Viktor Orban avait déjà préparé "un projet d'accord avec la Commission européenne".

La Commission a accordé quelques semaines de délai à Budapest pour mener des réformes.

L'exécutif européen a suggéré au Conseil, institution représentant les Etats membres à qui revient la décision finale, de suspendre 65% des fonds de trois programmes liés à la politique de cohésion, ce qui représente 7,5 milliards d'euros.

Bruxelles avait déclenché en avril à l'encontre de la Hongrie une procédure jamais utilisée jusque-là, qui peut conduire à suspendre des financements européens lorsque leur utilisation est menacée par des atteintes aux principes de l'Etat de droit.





## CIH Bank améliore son RNPG de 13% au premier semestre

Le résultat net part du groupe (RNPG) de CIH Bank s'est établi à près de 299 millions de dirhams (MDH) au 1er semestre 2022, contre 264 MDH une année auparavant, en hausse de 13%, a annoncé, jeudi à Casablanca, le directeur général adjoint en charge des finances, services à la clientèle et canaux alternatifs de CIH Bank, Younes Zoubir. Durant ce semestre marqué par une bonne dynamique commerciale, le résultat net consolidé s'est élevé à 320,3 MDH à fin juin 2022, soit une progression de 16,1% comparativement à la même période en 2021, a indiqué M. Zoubir lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation des résultats financiers de CIH Bank.

Par ailleurs, il a relevé que le produit net bancaire (PNB) consolidé a atteint plus de 1,62 milliard de dirhams (MMDH) au S1-2022, en accroissement de 8,2% par rapport à fin juin 2021, faisant savoir que le résultat brut d'exploitation consolidé s'est élevé à 712,5 MDH (+9,1%), alors que le coût du risque de crédit en consolidé s'est établi à 209,7 MDH (-5,1%).

S'agissant des résultats commerciaux en chiffres consolidés, les dépôts clientèle ont augmenté de 3,7% par rapport à décembre 2021 pour se situer à 65,2 MMDH. Les dépôts à vue constituent 81% des dépôts clientèle à fin juin 2022.

En hausse de 9% par rapport à décembre 2021, les encours des crédits consolidés ont atteint 81,1 MMDH. Sur base individuelle, Sofac et Umnia Bank ont contribué respectivement à hauteur de 10,7 MMDH et 5,4 MMDH. Concernant l'activité monétique et digitale, 700.000 connexions par jour ont été enregistrées, soit une hausse de 39,8% par rapport à 2021.

Dans le détail, 70.000 transactions par jour en ligne ont été réalisées pour le paiement des factures alors que 70.000 transactions par jour ont été effectuées pour le virement et le digital. S'attardant sur les événements ayant marqué le premier semestre de 2022, le président directeur général de CIH Bank, Lotfi Sekkat, a, pour sa part, relevé qu'il a connu le lancement de la banque gratuite pour les seniors avec le "Code 60" et du crédit immobilier dédié aux jeunes actifs "Code Sakane" et l'enrichissement des fonctionnalités sur le canal digital (CIH pay, e-trade..).

Cette période a également été marquée par le déploiement de la nouvelle application de l'entrée en relation en ligne avec optimisation de l'expérience client, de l'ouverture de 4 nouvelles agences portant le réseau actuel à 317 agences, de l'équipement d'une partie du réseau avec 55 automates de dépôt et l'amélioration de l'expérience client, a-t-il noté.

Il s'agit en outre du déploiement de 66 nouveaux guichets automatiques bancaires (GAB) majoritairement chez le réseau partenaire et de la titrisation avec émission des obligations du FT Revelium d'un montant de 558 millions de dirhams (MDH) (titres en devises) sur une maturité de 10 ans, a poursuivi le PDG de CIH Bank.

## La hausse simultanée des taux directeurs accentue le spectre d'une récession mondiale en 2023

Juguler l'inflation sans exacerber le risque de récession. Telle est l'une des recommandations formulées par la Banque mondiale dans une étude approfondie faisant état du risque d'une récession mondiale en 2023.

«La hausse générale et simultanée des taux directeurs en réponse à l'inflation accentue le spectre d'une récession mondiale en 2023», affirme l'étude rendue publique récemment.

«Les banques centrales du monde entier ont augmenté les taux d'intérêt cette année avec un degré de synchronisation jamais observé au cours des cinq dernières décennies», constatent les auteurs de cette étude qui met en évidence les circonstances exceptionnellement difficiles dans lesquelles les banques centrales luttent aujourd'hui contre l'inflation.

A en croire ces derniers, ce mouvement devrait se poursuivre l'an prochain alors qu'une poursuite de cette tendance «menace les économies de marché émergentes et en développement de crises financières qui engendreront des dommages durables», d'après les conclusions de l'étude.

Pourtant, et selon une analyse de l'institution financière internationale, «la trajectoire actuellement attendue des hausses des taux d'intérêt et d'autres décisions politiques pourrait ne pas suffire à ramener l'inflation mondiale aux niveaux antérieurs à la pandémie».

Il est à relever que «des investisseurs s'attendent à ce que les banques centrales relèvent les taux directeurs mondiaux à près de 4% jusqu'en 2023, soit une augmentation de plus de deux points de pourcentage par rapport à leur moyenne de 2021», comme le souligne l'étude.

“  
*Les économies de marché émergentes et en développement menacées de crises financières, selon la Banque mondiale*”



Mais à en croire cette même étude, «si les perturbations de l'offre et les pressions sur les marchés du travail ne s'atténuent pas, ces hausses des taux d'intérêt pourraient porter l'inflation mondiale sous-jacente (hors énergie) à environ 5% en 2023, c'est-à-dire près du double de la moyenne sur cinq ans précédant la pandémie». D'après l'étude de la Banque mondiale, «pour ramener l'inflation mondiale à un taux conforme à leurs objectifs, les banques centrales pourraient devoir relever les taux d'intérêt de deux points de pourcentage supplémentaires, d'après le modèle utilisé dans l'étude». Selon les auteurs de l'étude, la croissance du PIB mondial ralentirait à 0,5% en 2023 dans le cas où ce relèvement devait s'accompagner de tensions sur les marchés financiers. La contraction serait ainsi de 0,4% par habitant, ce qui correspondrait à la définition technique d'une récession mondiale.

Quoi qu'il en soit, le constat est que plusieurs indicateurs historiques des récessions mondiales envoient déjà des signaux d'alarme, fait savoir l'étude qui s'appuie sur les enseignements des précédentes récessions mondiales pour analyser l'évolution récente de l'activité économique et présente des scénarios pour 2022-2024.

En effet, comme le relève l'étude, «l'économie mondiale connaît actuellement sa plus forte décélération après une reprise post-

récession depuis 1970. La confiance des consommateurs dans le monde a déjà enregistré une baisse bien supérieure à celles observées dans les périodes précédant les épisodes passés de récession mondiale».

Ce n'est pas tout. L'étude constate également que les trois plus grandes économies du monde (Etats-Unis, Chine et zone euro) enregistrent un ralentissement marqué. Il se trouve que dans une telle situation, «même un coup modéré porté à l'économie mondiale au cours de l'année prochaine pourrait la faire basculer dans la récession», prévient-elle. Pour le président du Groupe de la Banque mondiale, David Malpass, à l'allure où on va et sachant que la croissance mondiale ralentit fortement, «il est probable que le rythme s'accroisse à mesure que de nouveaux pays entrent en récession».

Il craint fort que cette tendance se poursuive, «avec des conséquences prolongées et dévastatrices pour les populations des économies émergentes et en développement», prévient-il.

Pour parvenir à de faibles taux d'inflation, à la stabilité monétaire et à une croissance plus rapide, David Malpass explique que «des responsables publics devraient réorienter leurs priorités, afin de s'attacher non pas à réduire la consommation mais à augmenter la production. Ils devraient aussi chercher à générer des investissements supplémentaires et à améliorer la productivité et la répartition

du capital, des conditions essentielles pour la croissance et la réduction de la pauvreté».

Vice-président par intérim de la Banque mondiale pour la division croissance équitable, finance et institutions, Ayhan Kose estime pour sa part que «le récent resserrement des politiques monétaires et budgétaires se révélera probablement utile pour réduire l'inflation».

Il est, en revanche, persuadé que «la simultanéité de ces décisions entre les pays pourrait avoir pour conséquence d'aggraver les effets du durcissement des conditions financières et d'accroître le ralentissement de la croissance mondiale».

Face à cette situation et à tout ce qui pourrait arriver demain, si les gouvernements du monde ne prennent pas garde, il appelle les dirigeants des économies émergentes et en développement à «se tenir prêts à gérer les retombées potentielles d'un resserrement synchronisé des politiques à l'échelle mondiale».

En tous les cas, l'étude recommande aux banques centrales de poursuivre leurs efforts pour maîtriser l'inflation et assure qu'il est possible d'y parvenir sans pour autant déclencher une récession mondiale.

Pour y arriver, elle estime qu'une action concertée est nécessaire de la part de plusieurs acteurs : les banques centrales, les autorités budgétaires et les autres responsables de la politique économique.

Alain Bouithy

## Maghrebail: Le CA augmente de 3,8% à fin juin

Le chiffre d'affaires (CA) de Maghrebail a atteint plus de 1,85 milliard de dirhams (MMDH) au titre des six premiers mois de cette année, en augmentation de 3,8% par rapport à fin juin 2021. Au titre du deuxième trimestre 2022, Maghrebail a réalisé un CA de 931 millions de dirhams (MDH), après 884 au T2-2021, indique le spécialiste dans le financement en leasing de biens d'équipement et immobiliers destinés aux professionnels et aux entreprises du Maroc.

A fin juin dernier, l'encours net comptable de Maghrebail s'est élevé à plus de 11,53 MMDH, en hausse de 1,04% par rapport au même mois de 2021. Cet encours se répartit en biens d'équipement (57%) et en biens immobiliers (43%).

La production relative au 2ème trimestre s'est établie à 874 MDH, contre 817 MDH un an plutôt. Au titre du 1er semestre 2022, la production a augmenté de 12,21% à 1,46 MMDH, portée principalement par la progression du crédit-bail immobilier qui ressort à 353 MDH, soit +63,13% par rapport à fin juin 2021.

Pour sa part, le crédit-bail mobilier s'est chiffré à 1,106 MMDH au titre de la même période de 2022.

S'agissant de l'endettement global, il s'est élevé à 10,02 MMDH, en baisse de 0,3% par rapport à fin juin 2021. Cet endettement est réparti entre crédits bancaires à 68,91% pour un montant de 6,9 MMDH et bons de société de financement à 31,09% pour 3,11 MMDH.



## Des femmes chefs d'entreprises mondiales attendues du 2 au 4 novembre à Marrakech

Le 69ème Congrès des femmes chefs d'entreprises mondiales (FCEM) se tiendra du 2 au 4 novembre prochain à Marrakech, sous le thème "Une croissance du-

nable plus forte ensemble".

Le world congress FCEM, organisé cette année par l'Association des femmes chefs d'entreprises du Maroc (AFEM), est le plus important rassemblement de par le monde de femmes décideurs et leaders, œuvrant dans différents secteurs, indique l'Association dans un communiqué.

Et de poursuivre que les FCEM se réunissent annuellement dans une région du monde, réunissant ainsi des représentations d'associations membres du réseau en provenance des 5 continents, rapporte la MAP.

Cette messe annuelle regroupe des personnalités parmi lesquelles des ministres, des présidents de régions, des maires et élus, des leaders d'ONG, des opérateurs économiques, des bailleurs de fonds et Agences de coopération au développement. Elle offre à tous les participant(es) une opportunité d'affaires, de business et d'investissement.

Étalé sur trois jours, l'événement propose un programme au format permettant des échanges et

un Networking efficace : plénières, workshop, exposition, les partenaires et exposants auront un espace où présenter leurs services, technologies ou équipements.

"En somme, une porte ouverte sur les marchés internationaux et le business-export est l'objectif affiché par ce congrès de haute facture", affirme le communiqué.

L'AFEM accueille cette 69e édition après la 61e édition en 2013. "Les objectifs affichés sont d'ordre socio-politiques et économiques, l'AFEM étant engagée dans une vision globale de notre nouveau monde pour contribuer à la diplomatie économique comme au développement de notre pays, et ainsi véhiculer une image forte et dynamique de notre économie", souligne la même source.

Aujourd'hui encore et depuis deux décennies, l'AFEM poursuit sa principale mission qu'est le renforcement de l'initiative entrepreneuriale au Maroc.

"Le thème de cette 69ème édition du congrès FCEM n'est pas fortuit. En effet, notre pays recense de nombreux projets struc-

turels, affiche et entreprend une politique d'ouverture de notre tissu industriel caractérisé notamment par la volonté de multiplication des accords de libre-échange afin d'assurer la diversification des offres et des marchés", indique l'AFEM.

Une démarche à saluer pour l'écosystème entrepreneurial du pays afin de renouer avec la croissance dans un climat traumatique de post-Covid, plus que jamais des alliances sont nécessaires pour des projets gagnant-gagnant. "Nous, AFEM, avons un engagement sans faille pour contribuer à cette croissance durable et inclusive", affirme l'Association.

Les débats du world congress FCEM 2022 auront à illustrer les bénéfices des pratiques environnementales et sociales de gouvernance des organisations qui s'y sont engagées et leur impact au niveau des performances financières et sociales. Ils auront aussi à présenter les outils nécessaires pour évaluer ou mesurer leurs efforts de durabilité et à analyser les perspectives de mutualiser ces expériences réussies et d'intégrer ces nouvelles

pratiques globalement efficaces notamment dans les pays émergents.

La croissance à laquelle chaque pays aspire au motif d'accroître la prospérité des populations ne peut plus se concevoir ni se prolonger sans une vision commune et planétaire, relève la même source, ajoutant que "la révision totale et profonde de nos modèles de consommation et les manières de produire et d'accumuler sont la base de nos futures économies si nous souhaitons une croissance durable dans le respect de la préservation des richesses naturelles".

"Ensemble plus fortes pour une planète au futur prometteur. Nous, FCEM, soyons volontaristes en nous engageant pour affirmer nos modèles de croissance basés sur la notion de durabilité durable : une ambition et un pari que nous devons relever ensemble. Soyons au rendez-vous de notre futur. Plus responsables, plus engagées, ensemble pour un destin partagé pour une terre en partage, pour nos futures générations", conclut le communiqué.



Le world congress FCEM, organisé cette année par l'AFEM, est le plus important rassemblement de par le monde de femmes décideurs et leaders

## Des hommes d'affaires étrangers prospectent les opportunités d'investissement prometteuses à Dakhla-Oued Eddahab

Des hommes d'affaires étrangers se sont informés, dimanche, des opportunités d'investissement prometteuses dans la région de Dakhla-Oued Eddahab et de l'essor de développement que connaît cette partie du Royaume.

Initiée dans le cadre du Forum des investisseurs internationaux tenu à Dakhla les 18 et 19 septembre, cette visite a pour but de consolider les relations économiques, promouvoir l'économie de la région et faire connaître ses potentialités et opportunités d'investissement auprès des opérateurs étrangers, rapporte la MAP.

A cette occasion, les investisseurs

internationaux ont fait part du grand intérêt qu'ils portent à cette région et de leur souhait de contribuer à la dynamique socioéconomique, en saisissant les différentes opportunités d'investissement.

Ainsi, ils se sont rendus à plusieurs sites à vocation économique dans la région, à savoir les unités industrielles de fabrication et de valorisation des petits pélagiques et quelques unités hôtelières, en plus des sites touristiques de l'arrière-pays de la perle du Sud.

Dans une déclaration à M24, la chaîne d'information en continu de la MAP, Adraian Fernandez Romero, in-

vestisseur espagnol, a indiqué que le but de cette visite est d'explorer les opportunités d'affaires dans cette région, notant que le Maroc, qui jouit d'une position stratégique et d'atouts importants, offre aux investisseurs de grandes opportunités, notamment dans les domaines de l'industrie, du transport, de la fabrication et de la logistique.

Pour sa part, Victor Manuel Flores, investisseur mexicain dans le domaine de l'industrie du matériel de transport, a souligné que l'objectif de cette visite est de prospecter les opportunités d'affaires et d'avoir une idée sur les secteurs d'investissement

potentiels.

De son côté, l'organisateur délégué du Forum des investisseurs internationaux, initié par le Conseil régional, Omar Alaoui Belghiti, a fait savoir que 75 investisseurs en provenance notamment de l'Europe et de l'Amérique Latine, ont pu constater de visu les potentialités dont regorge la région et la qualité des infrastructures, dans la perspective d'accompagner les grands chantiers d'investissement, citant à cet égard le port Dakhla Atlantique et les zones logistiques au point kilométrique 40 et à El Guerguarat.

Dans le cadre de ce forum, les in-

vestisseurs étrangers auront la possibilité de découvrir les différentes opportunités d'investissement dans plusieurs secteurs d'activité à forte valeur ajoutée, a-t-il poursuivi.

Initié par le Conseil de la région de Dakhla-Oued Eddahab, en partenariat avec le ministère de l'Industrie et du Commerce, sous le thème "La région de Dakhla-Oued Eddahab, futur hub de croissance pour les entreprises internationales", ce forum vise à favoriser la mise en relation d'affaires entre porteurs de projets étrangers et acteurs économiques et institutionnels publics et privés, locaux et étrangers.

# “Parlement et droits de l’Homme” d’Abderrazzak El Hannouchi à l’aune de l’approche communicationnelle

Il existe des institutions qui sont en manque de visibilité, ou encore dans le besoin d’une ouverture envers l’extérieur. L’image stéréotypée d’une «institution dysfonctionnelle», «infructueuse» et «sans rentabilité politique» colle assez bien à l’institution parlementaire marocaine et reste ancrée dans l’imaginaire populaire marocain. L’hémicycle serait même un « fardeau pour le budget national, les parlementaires étant payés sans accomplir le travail législatif délibératif requis dans les démocraties reconnues».

Il faut dire qu’au Maroc, l’image du Parlement est liée à ses locataires : édiles, notabilités et élites politiques. Une institution qui serait établie sur mesure et pour ne rien cacher pour enjoliver un paysage qu’on dit démocratique. L’image est tellement terne sur le plan médiatique et populaire qu’un travail académique compilant l’effort fourni en matière des droits humains attire l’attention sur son audace et son sens d’initiative.

Comment oser contredire le courant torrentiel et dessiner une autre image non florissante, mais du moins judicieuse ? L’aventure du chercheur Abderrazzak El Hannouchi est telle qu’il défie non seulement l’avis général mais aussi l’imaginaire populaire, en proposant un autre regard sur une institution en quête de légitimité. Nous pensons que l’auteur a réussi à braquer ses projecteurs sur cette action parlementaire en matière des droits humains et a relevé aussi le défi d’attirer l’attention des chercheurs et des gens avertis sur le rôle du Parlement dans la défense des droits humains.

### Droits humains et approche communicationnelle

Comment faire en sorte qu’une institution accomplisse pleinement son rôle envers les citoyens ? Plusieurs mesures doivent être adoptées dans ce sens, certes. Entre autres, le fait de communiquer ses actes et travaux avec le public et celui de prendre en considération les causes et préoccupations des citoyens (électeurs potentiels). Le Parlement marocain, institution constitutionnelle dont l’existence émane du régime politique marocain, décrit dans l’article 1 de la Constitution comme suit : «Le Maroc est une monarchie constitutionnelle, démocratique, parlementaire et sociale», a bien besoin d’une approche communicationnelle à même de rendre compte de ses activités et actes de législation, puisque c’est là sa raison d’être.

Si les Parlements sont considérés



souvent comme les piliers de la démocratie et de véritables jalons des droits humains, il est important que leur œuvre soit plutôt communiquée auprès du grand public, dont les voix leur accordent leur réelle légitimité. Connaître ce que le Parlement fait est un droit indéniabla pour les citoyens, puisqu’il leur revient à chaque fin de législature de réélire ses locataires. Est-ce suffisant de communiquer autour de ses actes et réalisations ? La communication unilatérale n’a-t-elle pas besoin d’être améliorée par un autre mode de contact, à savoir le droit à la communication? Et si le droit à l’information n’est pas suffisant, qu’est-ce alors le droit à la communication réclamé ces derniers temps à cor et à cri?

Paru récemment aux éditions Al Manahil, en langue arabe, le livre «Le parlement et les droits humains, références et pratiques» de son auteur Abderrazzak El Hannouchi, est le genre d’écrits qui suscitent un intérêt académique certain, étant donné la démarche scientifique qui lui a donné naissance. Le travail sur le corpus relatif aux droits humains au sein du Parlement, sur les plans qualitatif et quantitatif, relève d’une entreprise à même de dévoiler les dessous d’un effort souvent invisible, sinon du moins mal communiqué.

### Le livre bilan !

Paru en mars 2022, ce livre (285-grand format) se décline en dix parties et plusieurs annexes. Après avoir exposé les motivations derrière la publication de cet ouvrage, Abderrazzak El Hannouchi,

fin connaisseur de l’action parlementaire, mais aussi des questions des droits humains eu égard à ses fonctions au sein du CNDH des années durant, a consacré une première partie au «Code international des droits de l’Homme», avec sa genèse, ses textes référentiels, ainsi que le Conseil des droits de l’Homme relevant des Nations unies. La deuxième partie a été réservée au «Cadre référentiel du rapport du Parlement aux droits de l’Homme», alors que dans une troisième partie, l’auteur évoque «La démocratie, les droits de l’Homme et les Parlements», avec les principes d’orientation de l’Union parlementaire internationale.

«Le Parlement marocain, bilan en matière des droits de l’Homme» qui est le socle majeur de ce livre, constitue, par ailleurs, la quatrième partie où seront exposés les chiffres, les données et les analyses concrètes de l’action du Parlement dans la matière. La cinquième partie est dédiée au «Bilan législatif du Parlement marocain», avec un étalage des propositions de loi et des projets de loi, ainsi que des projets de loi relatifs aux conventions. Quant à la sixième partie, elle traite des «questions parlementaires», avec une déduction d’indicateurs sur les plans quantitatif et qualitatif.

En outre, «les commissions d’enquête» constituent un outil essentiel dans le contrôle de l’exécutif, notamment en matière des droits humains. El Hannouchi leur a consacré la septième partie, avec la mention spéciale accordée par la Constitution de 2011 faisant état de la possibilité de constituer une com-

mission d’enquête à la demande unique-ment du tiers des députés ou des conseillers, au lieu de la majorité des députés ou des députés comme cela était prévu dans les anciennes Constitutions.

Pour ce qui est des «Missions exploratoires provisoires», autres formes de contrôle, elles ont été abordées dans la huitième partie de ce livre, soulignant au passage leur objectif portant sur les conditions d’application d’un texte de loi donné, ou d’un sujet d’intérêt général, ou encore relatif à une activité gouvernementale ou administrative ou d’une entreprise publique, et ce, avec l’approbation du Bureau de la Chambre. Alors que pour ce qui est de la neuvième partie, elle est consacrée aux «Préoccupations parlementaires en matière des droits de l’Homme», notamment la question de la peine de mort entre l’annulation ou le maintien et le droit d’accès à l’information.

La dernière partie de ce livre s’est attachée aux développements et nouveautés des «Outils de l’action parlementaire» comme les questions orales, la mise en œuvre de l’article 160 de la Constitution, disposant que les instances de la gouvernance sont appelées à élaborer un rapport annuel de leurs activités.

Dans la préface de cet ouvrage, l’universitaire Khadija Marouazi a rappelé l’importance actuelle, pour le Maroc et les Marocains, d’une Constitution qui garantit non seulement les droits et les libertés, mais s’étend également à la question de la performance et de la qualité de l’action des acteurs, en rapport avec leurs rôles et fonctions.

L’importance d’une présentation de ce livre est justifiée, dans la mesure où l’on évoque une référence assez riche en matière de chiffres, de données, de statistiques et d’analyses, pour mettre en valeur le rôle du Parlement dans la défense des droits des citoyens.

Il serait souhaitable cependant de se pencher sur le principe du droit à la communication, comme stipulé par les ONG des droits humains, droit à travers lequel les sans-voix n’ayant pas accès aux médias classiques en général, télévisions et agences de presse, peuvent faire entendre leurs causes, souffrances, et leurs préoccupations. Le Parlement devrait constituer le lieu propice pour faire entendre la voix de ces catégories fragiles. Le principe de l’information unilatérale s’avère insuffisant pour mener à bien cette tâche.

Par Mustapha Elouizi  
Université Sidi Mohamed  
Benabdellah de Fès

Débat au Festival national du film de Tanger

# Des comédiens dans la peau de femmes...

## L'habit fait-il le moine ?

Le débat est vieux mais ne cesse de resurgir. Lant dans le monde "réel" que virtuel: ces comédiens hommes qui campent des rôles féminins au grand écran. Ce débat s'est invité samedi à Tanger, au premier jour de la projection des longs-métrages retenus dans la compétition officielle du 22ème Festival national du film (16-24 septembre). Le hasard a fait que les deux premiers films programmés dans cette compétition mettent en vedette deux acteurs qui incarnent des personnages féminins. Dodelinant les hanches, yeux outrageusement surignés de khôl pour un regard de braise correspondant aux soi-disant canons de beauté modernes, l'accoutrement des deux comédiens a divisé la salle, moitié scandalisée moitié admirative.

Le débat s'est animé entre les promoteurs des deux films et une partie du public, les premiers mettant en avant le rôle de l'art en tant que "briseur de tabous et miroir des maux de la société", les seconds dénonçant ce qu'ils qualifient de "transgression des codes d'une société conservatrice" comme la nôtre.

Le premier long-métrage en question, "Green Card" de Hicham Regragui, relate l'histoire de Labib et Habib, deux potes qui, à la recherche d'un avenir meilleur, décident de participer à la loterie du visa de diversité américaine "Green Card". La surprise, c'est que la chance va sourire au premier qui va décrocher le précieux sésame tandis que le deuxième sera débouté. Inséparables, les deux copains trouvent l'astuce pour pouvoir immigrer ensemble: Habib (campé par Fayçal Azizi) se déguise en jolie femme, se faisant passer pour l'épouse de son ami Labib pour pouvoir faire le voyage légitimement, sans éveiller les soupçons.

Dans une déclaration à la MAP, le réalisateur dit avoir voulu soulever deux questions qui intéressent les jeunes, à savoir l'immigration et le harcèlement sexuel. "Mais pourquoi avoir attribué le rôle féminin à Azizi spécifiquement, si ce n'est

ses fameuses prises de position sur la sexualité et le corps?", c'est la question que certains n'ont pu s'empêcher de se poser après le visionnage du film.

La réponse du réalisateur se veut claire. Lors du débat ayant suivi la projection du film, Hicham Regragui affirme que son choix a été motivé essentiellement par deux critères: d'abord le "professionnalisme" d'Azizi qui est lauréat de l'Institut supérieur d'art dramatique et d'animation culturelle (ISADAC), ensuite son physique qui colle au rôle basé sur le "Crossdressing" (une technique qui consiste, pour un acteur, de porter les vêtements du sexe contraire) qui est d'usage dans le septième art mondial.

Regragui n'y est pas allé de main morte pour critiquer ceux qui blâment les réalisateurs et les artistes qui osent présenter ce type de personnages dans leurs films. "Nous sommes au 21ème siècle, pas au Moyen-Âge ! Laissez-nous faire notre travail !", a-t-il protesté en djarja. Pour étayer son point de vue, le réalisateur a souligné qu'à travers l'histoire, des personnes ont changé non seulement d'habits, mais aussi de religion - du moins publiquement- pour obtenir l'asile dans un pays étranger par exemple.

À son tour, Azizi qui a assisté à la projection et pris part à la discussion, a souligné que dans ce film, il s'est lancé le défi de changer l'image plutôt caricaturale des acteurs qui se mettent dans la peau des femmes, laquelle tend à les présenter sous des airs de provocation et de séduction. Au lieu de cela, le jeune artiste affirme être parti d'"une approche plus globale" en vue d'une interprétation non classique du personnage féminin qui figure en tête d'affiche, "ce qui était une expérience aussi éprouvante que plaisante".

Le débat a pris une autre tournure suite à la projection du deuxième long-métrage, "Chettah" (Le danseur) de Lotfi Ait Jaoui, qui raconte l'histoire du jeune Rabii (Abdelilah Rachid), un coach sportif dont le père est imam, qui intègre une



troupe musicale populaire pour suppléer le danseur, blessé à la cheville.

Par là, notre héros espère décrocher une bourse allouée par une ONG européenne, dont le montant lui permettra d'équiper sa modeste salle de sport et d'épouser sa bien-aimée qui n'est autre que la fille du maire du village.

Au fil des événements, le film décrit la volte-face de Rabii, son père et son futur beau-père, politicien de son état, qui ont d'abord honni le jeune à cause de son choix de faire carrière dans la danse, un domaine jugé exclusivement féminin, avant de changer d'avis en apprenant que ce "sacrifice" rapporterait gros à Rabii et aux membres de sa troupe. Ce retournement brusque de situation, qui dénote beaucoup de machiavélisme, en plus de l'apparence efféminée du personnage clé qui n'a pas hésité à se maquiller les yeux avec du mascara, à porter des boucles d'oreilles et à adopter une démarche déhanchée pour les besoins du film, ont provoqué l'indignation de plus d'un parmi l'assistance.

Intervenant au débat ayant suivi le visionnage du long-métrage, une dame a haussé le ton en jugeant "gravissimes" les messages véhiculés par ce dernier qui, selon elle, sert un agenda occidental "qui encourage la déviation

sexuelle parmi les hommes". Pour appuyer ses propos, elle a évoqué un passage du film où il est dit que le danseur qui devrait bénéficier de la bourse de l'ONG européenne doit impérativement être de sexe masculin.

Adressant poliment la parole au staff du film, l'intervenante a estimé que dans une société conservatrice comme le Maroc, ce genre de danses exécutées par des hommes est "inacceptable". Ce à quoi le réalisateur a répondu en rappelant que la présentation de rôles féminins par des acteurs hommes est courante dans la pratique cinématographique marocaine, citant en particulier les prestations de feu Bouchaib Bidaoui auquel le film est dédié. Certains font même de la danse féminine leur gagne-pain, à l'image des artistes de Jemaa El Fna à Marrakech, a-t-il soutenu, estimant qu'"il ne faut pas exagérer" et qu'"il faut savoir accepter la différence".

Même tempo chez l'acteur principal Abdelilah Rachid qui a indiqué qu'"en tant qu'artistes, il est de notre devoir de lutter contre les stéréotypes et de mettre à nu les problèmes que vit notre société".

Par Abdellatif Abilkassem (MAP)

# Lever de rideau sur la 4<sup>ème</sup> édition de la Semaine du film ivoirien au Maroc

La 4ème édition de la Semaine du cinéma ivoirien au Maroc, placée sous le signe de la commémoration du soixantenaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Royaume et la Côte d'Ivoire, a pris son envol dimanche soir à Tanger.

Cette manifestation culturelle, organisée par le Centre cinématographique marocain (CCM) en partenariat avec l'Office national du cinéma de Côte d'Ivoire (ONAC-CI) et placée sous l'égide du ministère de la Culture et de la Communication et de l'ambassade de Côte d'Ivoire à Rabat, s'inscrit dans le cadre de l'accord de coproduction et d'échanges cinématographiques entre les deux pays qui vise à renforcer et consolider les relations bilatérales dans le domaine cinématographique.

La cérémonie d'ouverture de cette édition, qui se tient à la Cinémathèque de Tanger jusqu'au 28 septembre, a été rehaussée par la présence notamment de l'ambassadeur de Côte

d'Ivoire au Maroc, Idrissa Traoré, de la directrice générale de l'ONAC-CI, Diomande Lison Fall Johnson, du directeur par intérim du CCM, Khalid Saïdi et d'une délégation de professionnels du cinéma ivoirien.

Dans une allocution à cette occasion, M. Traoré a affirmé que "les relations maroco-ivoiriennes ont toujours été privilégiées comme en témoignent les liens d'amitié et de fraternité liant les deux pays et la diversité des échanges en matière culturelle".

"Loin d'être une activité spontanée, la Semaine du film ivoirien au Maroc est le fruit d'une action de coopération cinématographique entre la Côte d'Ivoire et le Maroc", a-t-il indiqué, ajoutant que les deux pays prêtent au secteur cinématographique une attention particulière.

Pour sa part, Khalid Saïdi a relevé que la tenue de cet événement témoigne des excellentes relations entre le Maroc et la Côte d'Ivoire couvrant à la fois le domaine politique, économique,

culturel et diplomatique.

"La coopération cinématographique entre le Maroc et la Côte d'Ivoire ne date pas d'hier, plusieurs films ivoiriens ont été coproduits entre les deux pays", a-t-il fait observer, rappelant que depuis plus de 40 ans, le Royaume a choisi d'investir dans la coproduction interafricaine en mettant à la disposition des cinéastes du continent les moyens techniques et humains dont dispose le CCM.

De son côté, Mme Diomande Lison Fall Johnson a indiqué, dans une déclaration à la presse, que cette coopération culturelle "est à saluer pour le bien du cinéma africain", exprimant sa joie quant à la reprise de ce rendez-vous culturel inédit, après 2 ans de suspension pour cause de Covid-19.

L'ouverture de cette édition a été marquée par la projection du long-métrage "Les trois Las-cars" du réalisateur Boubakar Diallo. Ce film de 96 minutes raconte l'histoire de trois amis qui or-

ganisent une virée extraconjugale hors d'Ouagadougou. A peine arrivés, leur euphorie retombe lorsqu'ils apprennent que l'avion qu'ils devaient prendre s'est crashé.

Au programme de cette édition figure également la projection d'une série de films ivoiriens, notamment "La nuit des rois" de Philippe Lacôte, "Jusqu'au bout" et "Djagassa" d'Hyacinthe Hounsou, "Le gendarme d'Abobo" d'Anton Vassil, "Le ticket à tout prix" d'Alain Guikou et "Samory" d'Abel Kouame.

D'après les organisateurs, la tenue de cet événement durant la même période que le Festival national du film permettra aux festivaliers et aux ressortissants africains résidant à Tanger, notamment la communauté ivoirienne, de suivre la production cinématographique ivoirienne récente, et sera aussi une opportunité pour les professionnels ivoiriens et marocains de se rencontrer et de discuter de futurs projets de coopération et de coproduction.

Mots flechés

Par Abou Salma

JeuX & Loisirs

CARRÉE	COULE EN RUSSIE	INDICATION	ACHARNÉE	ÉPOUSE DE MARS	COUTEAU DE POCHE	PETIT CUBE	VAGUE
CAPE							
		LANCÉE			EN EVEIL		
DEMI-WHISKY	JAMAIS	LETTRES DE KARL		À L'ENVERS	BISMUTH	CRAVATÉES	
ENFLÉS							
MORCEAU D'ARN		HARMONIE PARFAITE	EN VENTE	VILLE DE CARNAVAL	PRISON		
						TOUFFE CONIFÈRE	
NU	ROMAINS	LARGE	BROME	COW-GIRL	PRONDM	CHEMIN	FIN D'ANNÉE
FRIC-FRAC							
					PRONDM		
					GRECQUE		
LICENCIÉS	APOSTILLE	ROLÉ	ROMAINS	EN MARCHÉ	ARTICLE EN RESTE		SYMBOLE CHIMIQUE
GALVANISÉES							
EN VOGUE		TYPE			ESSAI		

Solution mots flechés d'hier

PROVEX	B	UN SILENCE	A	CRÉDIT	D	STRAVAGANT	A	POUR LA	MOULTE	C	VIOLONCELLE
ÉLÉMENT	E	N	S	E	I	G	N	E	R	E	
COMITÉ DE PARIS	R	I	N	U	L	V	A	I	N		
PLANT D'INDIC	C	A	I	D	A	E	N	P	L	O	T
COYONS	I	BAC	C	U	V	E	R	A	T	A	G
	A	L	L	E	R	E	R	A	L	M	E
STRATÈGE	B	È	N	E	S	U	A	R	D	U	
ALICEN	D	T	R	A	V	E	R	S	A	T	
ÉTATISME	N	A	S	E	C	I	A	L			
SLEPHI	B	I	Z	U	T	S	E	R	I	E	

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumeïn Warrach  
**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki  
**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**Youssef El Gahs**  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

**44, Avenue des F.A.R**  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: (0522) 31.00.62  
0522 62.32.32  
0522 60 23 44  
Fax: (0522) 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE 130/64

**Site web:**  
[www.libe.ma](http://www.libe.ma)

**E-mail:**  
[Libération@libe.ma](mailto:Libération@libe.ma)  
Téléphone: 0522 61.94.04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail: [annoncesliberation@libe.ma](mailto:annoncesliberation@libe.ma)

**Journal Libération**  
**Libération Maroc**  
**2017**  
[www.ojd.ma](http://www.ojd.ma)

## Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

### HORIZONTALEMENT

- 1 - Perfection
- 2 - Onguent - Retenue
- 3 - Habileté - Font une virée
- 4 - Chacun le cherche à sa façon - Epaissir
- 5 - Elliptique - Mille-pattes
- 6 - Vieille cité - Gagner
- 7 - Bleu en armes - Calife
- 8 - Danse à trois temps - En les
- 9 - Génisse - Terre - Entre pas et galop
- 10 - Madré - Don des bêtes

### VERTICALEMENT

- 1 - Etonner
- 2 - Il sera charogne - Alternative
- 3 - Crie - Unité de puissance
- 4 - Ratite - Tempête
- 5 - Entrée
- 6 - Indiens
- 7 - Dans l'os - Grecque
- 8 - Liant - Pont de Paris - Eclaté
- 9 - Source de glacier - Bout de visière
- 10 - Lâche assassin

## Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	H	I	P	P	O	C	A	M	P	E
2	E	C	O	U	V	I	L	L	O	N
3	M	O	R	S	U	R	E		U	T
4	O	N	T		L	E	A	R		E
5	R	E	I	N	E		S	E	R	T
6	R		O	U	S	T		T	E	E
7	A	I	N	E		A	V	I	S	E
8	G	O		R	O	B	E	R	T	
9	I	N	E	S	P	E	R	E	E	S
10	E	S	T		E	S	T	E	R	A

## Grilles de sudoku

### Facile

7	4	1	9	5				
		8	4	9	7			
6			7	8				
8	3	7	5	6	2			
4	2		1	6	7	8		
		6	8			9		
2	4	3	8					
		4	2	3	7	5		

### Difficile

			3	9		7	5	
			7	5	3	6		
5	3			9				
		1	8	2				
		6		5	1			
9	4	8	3					
6	7	4	2					

### Moyen

6				8	2			
	2					4		
	4		3	9			6	1
4	8				7	9		
		7				3		
		6	9				7	4
8	3			6	9		5	
		5					3	
			1	5				7

### Expert

		8	5		7			
			9	7		8		
		4						2
	8		9			6		
7	1						2	3
		3			1		9	
	3					2		
	5		6	7				
		6	1	4				

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

### Facile

8	1	6	3	4	5	9	7	2
4	2	5	1	9	7	8	3	6
3	9	7	2	6	8	1	4	5
1	6	3	8	5	9	4	2	7
5	7	8	6	2	4	3	1	9
2	4	9	7	1	3	5	6	8
6	8	4	5	7	1	2	9	3
9	5	2	4	3	6	7	8	1
7	3	1	9	8	2	6	5	4

### Difficile

2	3	8	5	6	7	9	1	4
1	6	7	4	9	2	8	5	3
9	4	5	1	3	8	6	2	7
5	7	6	8	1	3	4	9	2
3	8	2	9	5	4	7	6	1
4	1	9	7	2	6	5	3	8
6	9	4	3	8	1	2	7	5
7	5	1	2	4	9	3	8	6
8	2	3	6	7	5	1	4	9

### Moyen

9	8	3	2	4	7	5	6	1
4	6	7	5	1	3	2	8	9
5	2	1	9	6	8	7	4	3
2	3	9	6	7	4	1	5	8
6	1	5	8	3	2	9	7	4
8	7	4	1	9	5	6	3	2
3	9	2	4	5	6	8	1	7
1	4	6	7	8	9	3	2	5
7	5	8	3	2	1	4	9	6

### Expert

6	4	5	7	3	8	9	2	1
2	8	7	9	1	6	5	4	3
3	1	9	4	2	5	7	6	8
9	6	8	3	5	2	4	1	7
4	7	3	1	6	9	2	8	5
5	2	1	8	4	7	3	9	6
1	5	2	6	9	3	8	7	4
8	9	4	5	7	1	6	3	2
7	3	6	2	8	4	1	5	9



## Investir dans la santé en Afrique

Il fut un temps, encore proche, où un diagnostic de VIH équivalait à une sentence de mort. Le sida, avec la tuberculose et le paludisme, tuait des millions de personnes et débordait les systèmes de santé dans le monde – plus encore en Afrique. Mais le monde a fait front commun. Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, créé en 2002, est une réussite incomparable. La coopération entre pays développés et pays en développement a sauvé 44 millions de vies humaines et le taux de mortalité de ces trois maladies combinées a été réduit de plus de moitié.

Le sauvetage de ces nombreuses vies a eu un énorme impact économique. Le Fonds mondial estime qu'un investissement d'un dollar dans les programmes de santé qu'il soutient produira trente et un dollars de gains dans la santé et les bénéfices économiques au cours des trois années qui suivront. Et comme l'essentiel de ces investissements concerne l'Afrique, les bienfaits s'en répandent sur tout le continent.

Mais la pandémie de Covid-19 a bloqué ces progrès rapides. Si le taux de mortalité sur le continent n'a pas été catastrophique que beaucoup le craignaient, la pandémie a eu sur les systèmes de santé en Afrique et sur la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, des conséquences profondément négatives. Les tests de positivité, les diagnostics et les traitements de ces maladies ont été sévèrement entravés, ce qui a fragilisé les progrès réalisés au cours des décennies précédentes. Ainsi les morts dues au paludisme dans le monde ont-elles augmenté de 13% en 2020, pour atteindre un niveau qu'on n'avait pas connu depuis 2012. Si rien ne change, l'écart en matière de santé publique et de résultats économiques entre les pays d'Afrique et le reste du monde va

se creuser. L'aide internationale demeure indispensable. Pour compenser les pertes créées par la pandémie et continuer à sauver des vies, le Fonds mondial doit parvenir à collecter les 18 milliards de dollars prévus au cours des trois prochaines années.

La conférence de reconstitution du Fonds, qui se tiendra ce mois-ci, rassemblera les représentants des pays donateurs ainsi que des groupes du secteur privé et de la société civile afin de renouveler les engagements et de garantir les aides prioritaires pour la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

Mais l'investissement intérieur est également nécessaire au maintien de politiques de santé durables, surtout si l'on considère l'impact des chocs actuels subis par toutes les économies, avancées comme émergentes. Dans cet objectif, le Fonds mondial soutient des initiatives comme la Réunion des dirigeants africains (RDA) convoquée par l'Union africaine, qui plaide en faveur d'une mise à contribution plus importante des ressources intérieures pour la santé.

Si les pays du Nord peuvent aujourd'hui envisager une relance de l'économie après le Covid, l'Afrique est encore en retard sur le reste du monde dans l'accès aux vaccins et dans les doses administrées. Il faudra plus de temps au continent pour se rétablir complètement de la pandémie. Comment, dès lors, considérant l'incertitude des perspectives économiques – avec un PIB africain qui chute, l'inflation qui monte et les coûts alimentaires et énergétiques qui s'envolent – les gouvernements peuvent-ils augmenter de façon tant soit peu pragmatique leurs dépenses de santé ?

S'il n'y a pas de solution miracle, nous avons pourtant identifié un certain nombre de mesures ou d'initiatives qui pourraient prendre les pouvoirs publics afin de renfor-

cer les investissements dans le secteur de la santé. Pour commencer, la reprise économique crée un cercle vertueux : la croissance du PIB permet des investissements plus importants dans la santé, et une population qui se porte mieux est aussi plus productive. Les prochaines années pourraient être difficiles, car les retombées à long terme de la pandémie et les répercussions de la guerre en Ukraine auront sur les investissements et les échanges une incidence négative. Mais une mise en application pleine et entière d'initiatives comme la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) pourrait contribuer à réduire la dépendance de l'Afrique aux importations de produits alimentaires et de carburants.

Une autre façon de soutenir les systèmes de santé locaux serait d'augmenter les recettes fiscales. Nombre d'États africains sont confrontés à un « trou fiscal » – la différence entre ce que leurs réglementations fiscales devraient théoriquement leur permettre de percevoir et ce que l'administration publique parvient à collecter. Supprimer les niches et renforcer l'efficacité de l'administration fiscale sont de puissants moyens de libérer des fonds pour la santé.

Les dépenses publiques devraient aussi allouer une part plus importante à la santé. Les pays africains qui consacrent actuellement 15% de leur budget aux dépenses de santé – objectif fixé en 2001 par la déclaration d'Abuja – sont très peu nombreux. Cela nuit à leurs capacités d'augmenter leurs efforts pour l'élimination du sida, de la tuberculose, du paludisme et des autres épidémies, et par conséquent réduit leurs chances d'atteindre les objectifs de développement durable fixés pour 2030.

Le secteur privé doit également assumer sa part, que ce soit par le biais de l'impôt sur les sociétés, par les plans d'assurance

santé accordés aux salariés, ou par les conditions sanitaires sur les lieux de travail. Les entreprises privées tirent d'énormes avantages d'une population en bonne santé – comme on a pu le voir à contrario durant la pandémie de Covid-19 – et des maladies infectieuses hors de contrôle peuvent se traduire pour elles par d'énormes pertes.

Certes, il faut aussi améliorer l'efficacité des dépenses de santé, ce qui nécessite une meilleure coordination entre les ministères des Finances et de la Santé. Les premiers peuvent contribuer à établir la programmation et les budgets et à fixer les dépenses en évaluant clairement les ressources disponibles à moyen terme, et en conservant des marges d'action en cas d'évolution des besoins, notamment lors d'urgences sanitaires. Dans le même temps, les ministères de la Santé peuvent mettre en place des programmes publics plus rationnels et se montrer plus attentifs à leurs coûts.

Rassembler ces moyens exige de la volonté politique et un effort constant. Le Fonds mondial soutient directement les collectivités et les gouvernements africains dans leurs actions de renforcement de leurs systèmes de santé. Mais seule une combinaison de l'aide internationale et des financements intérieurs pourra donner l'élan nécessaire à l'élimination du sida, de la tuberculose et du paludisme d'ici 2030. Et ce n'est qu'en venant à bout de ces épidémies que nous pourrions faire avancer les économies africaines, renforcer les défenses mondiales contre de futures poussées épidémiques et libérer des millions d'êtres humains du fardeau de la maladie.

**Par Donald P. Kaberuka**

*Ancien président de la Banque africaine de développement et président du conseil d'administration du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme*



«FICASUD» SARL  
61, Rue Yougoslavie,  
Passage Ghandouri,  
Bloc F n° 7 Guéliz Marrakech  
Tel : 05 24 4 77 29 / 05 24 42 32  
81Fax : 05 24 44 76 77  
«DA MARRAKECH» S.A.R.L  
Enseigne : CINCIN  
AU CAPITAL SOCIAL  
DE 300.000,00 DH  
SIEGE SOCIAL : RESIDENCE  
AL MOURAD, AU REZ DE  
CHAUSSEE, EN FACE DE  
L'ERAC, GUELIZ  
MARRAKECH  
Aux termes de l'assemblée gé-  
nérale extraordinaire datée du  
14/09/2021, il a été décidé :  
• De donner l'enseigne CINCIN  
à la société «DA MARRA-  
KECH» SARL ;  
• Questions diverses.

Le dépôt légal a été effectué au  
greffe du Tribunal de Com-  
merce de Marrakech en date  
du 22/06/2022 sous le n°  
137094.  
Pour extrait et mention  
N°7059/PA  
Sté RIF MAX S.A.R.L  
Adresse: HAY  
BOUSLAMA  
Bri bouayach  
RC : 3443 - Al Hocéma  
Au terme d'un acte sous seing  
privé en date du 01/07/2022,  
l'Assemblée Générale Extraor-  
dinaire de l'associé unique de  
la société RIF MAX S.A.R.L au  
au capital de 100.000,00 dh  
divisé en 1000 parts sociales de  
100,00 dh chacune a décidé ce  
qui suit: Cession de la totalité

des parts sociales de l'associé  
unique M. EL MORABET Mo-  
hammad (soit 1000 parts) et  
leur achat par la nouvelle asso-  
ciée unique Mme. AZARKAN  
Halima.  
- Retrait de M. EL MORABET  
Mohammad de la gérance et  
nomination de Mme AZAR-  
KAN Halima gérante de la so-  
ciété pour une durée illimitée.  
- Changement de l'objet social  
qui est devenu : fabricant de  
glace et crèmes glacés, trans-  
port routier pour le compte  
d'autrui.  
- Rectification des articles 3, 6,  
7, 33 et 34 statuts.  
- Mise à jour des statuts.  
Le dépôt légal a été effectué au  
greffe du tribunal de première  
instance d'Al Hocéma le

07/09/2022 sous le numéro  
231.  
N°7060/PA  
CONSTITUTION  
\* SOLEIL D'ARABE \*  
S.A.R.L.A.U  
Suivant acte sous seing privé  
en date du 23 Aout 2022 à Ca-  
sablanca il a été établi les statuts  
d'une société à responsabilité  
limitée à associé unique pré-  
sentant les caractéristiques sui-  
vants :

Dénomination sociale :  
\*\* SOLEIL D'ARABE \*\* S.A.R.L  
AU Forme juridique :  
Société à responsabilité limitée à  
associé unique, S.A.R.L.A.U  
CAPITAL SOCIAL : Cent Mille  
(100.000,00) Dirhams divisé en  
1000 (Mille) parts sociales de  
100 (Cent) Dirhams chacune to-  
talement libérées, et attribuées  
à l'associé et gérant unique  
monsieur BOUCHAIB RIZKI.  
Siège Social : 05, rue Dixmude  
1er étage , apt 2, Berjdia - Ca-

ablanca -Objet : La Société à  
pour objet au Maroc - Le trans-  
port public de voyageurs sur  
route.Durée : 99 années à  
compter son immatriculation  
au Registre au commerce.  
Dépôt : le dépôt légal à été ef-  
fectué au tribunal de commerce  
de Casablanca le 31/08/2022  
sous le n° 836190, et la société  
est immatriculée au registre  
analytique sous le n° 554165.  
N°7061/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE BOULEMANE  
COMMUNE ELMERS

**AVIS DE CONCOURS**  
**D'aptitude professionnelle**

Le Président de la commune ELMERS annonce qu'il sera organisé un concours d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade de technicien 1<sup>er</sup> grade et adjoint technique 2<sup>e</sup> grade, ouvert au profit des fonctionnaires ayant 6 ans d'ancienneté dans le grade de technicien 2<sup>e</sup> grade et adjoint technique 3<sup>e</sup> grade.

Les candidats concernés doivent déposer leurs dossiers au bureau (service des ressources humaines) de la commune El mers, suivant le tableau ci-dessous :

Grade de promotion	Nombre de poste	Dernier délais de dépôt des dossiers	Date et lieu de concours
technicien 1 <sup>er</sup> grade	01	04/10/2022	au siège de la commune Elmers à 9heure
adjoint technique 2 <sup>e</sup> grade	01	04/10/2022	au siège de la commune Elmers à 9heure

N°7058 /PA

المملكة المغربية  
Royaume du Maroc

وزارة الاقتصاد والصيد البحري وصيد الأسماك والريادة والتمويل  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

Direction Régionale aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification du sud  
Direction Provinciale aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification d'Essama

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS**  
**- SEANCE PUBLIQUE -**

Il sera procédé dans le bureau du Directeur Provincial des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification d'Essama à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert sur offres de prix suivants :

N° AO	Objet des appels d'offres	Cautions provisoires en dhs	Estimation en dhs	Date d'ouverture des plis	Heures
16/2022	Exécution des travaux d'infrastructures antérieures (Correction des ravins) sur 3000 M3 au niveau du sous-bassin versant de l'Oued Schwac, au lieu dit RBBIB LAKHADERI, sis dans le territoire de la commune territoriale de Tifrit, Province d'Essama.	40 000,00 dhs (Quarante mille dirhams)	750 000,00 (Sept cent cinquante mille dirhams) TTC	14/10/2022	10h
17/2022	La fourniture d'aliments pour la station d'acclimatation de la faune saharienne de L'ghobiatat, sis dans le territoire de la commune territoriale d'Angala, Province d'Essama.	30 000,00 dhs (Vingt mille dirhams)	347 000,00 (Deux cent quarante sept mille cinq cent dirhams) TTC	17/10/2022	10h

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés et de la comptabilité de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification d'Essama ou télécharger à partir du portail des marchés de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du Décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état ainsi que certaines dispositions relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé, leurs plis dans le bureau de comptabilité et des marchés de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification d'Essama
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante: Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la désertification d'Essama BP 72 Essama,
- Soit les remettre au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis

Il est prévu une visite de terrain le 06/10/2022, le lieu de rendez-vous est fixé à la Direction Provinciale des Eaux et Forêts d'Essama à 11 h00. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°4 du règlement de consultation.

N°7057 /PA

Royaume Du Maroc

Ministère de l'Éducation Nationale, du Pré-scolaire et des Sports  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi  
Direction Provinciale de Marrakech

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT = Au rabais ou à majoration =**  
N°: 31/INV/2022  
(Séance publique)

Le 12/10/2022 à 10H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech, avenue Jnane Harti, guéliz Marrakech, à l'ouverture des plis de l'appel d'offre ouvert « Au rabais ou à majoration » ayant pour objet: Travaux d'aménagement et de réhabilitation de deux lycées collégial relevant de la direction provinciale de Marrakech en deux lots séparés:

- LOT N°01: Travaux d'aménagement et de réhabilitation de lycée collégial DAKHLA à La commune territoriale LAMNABHA à Marrakech.
- LOT N°02: Travaux d'aménagement et de réhabilitation de lycée collégial LALA MERYEM à La commune territoriale GUELIZ à Marrakech

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

Lot N°	Cautionnement provisoire en dhs		Estimations de la prestation TTC en dhs	
	En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
01	46 000,00	Quarante-six mille dirhams	3 020 772,00	Trois millions vingt mille sept cent soixante-deux dirhams
02	45 000,00	Quarante-cinq mille dirhams	3 000 000,00	Trois millions dirhams

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada Aoulata 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

- ✓ notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe minimale et qualification suivants:

Secteur	Qualification	Classe
A	A5	4

(Ce certificat tient lieu de dossier technique)

- ✓ Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 4 du règlement de consultation.

N°7056/PA

Royaume Du Maroc

Ministère de l'Éducation Nationale, du Pré-scolaire et des Sports  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation - Région Marrakech Safi  
Direction Provinciale de Marrakech

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT = Au rabais ou à majoration =**  
N°: 32/INV/2022  
(Séance publique)

Le 12/10/2022 à 11H, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Marrakech, avenue Jnane Harti, guéliz Marrakech, à l'ouverture des plis de l'appel d'offre ouvert « Au rabais ou à majoration » ayant pour objet: Travaux de construction de dix sept (17) salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire relevant de la direction provinciale de Marrakech en deux lots séparés :

- LOT N°01: Construction de neuf (09) salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.
- LOT N°02: Construction de huit (08) salles de classe préscolaire aux établissements scolaires de l'enseignement primaire à Marrakech.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des appels d'offres relevant du service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire et estimation sont fixés comme suit:

Lot N°	Cautionnement provisoire en dhs		Estimations de la prestation TTC en dhs	
	En chiffre	En lettre	En chiffre	En lettre
01	30 000,00	Trente mille dirhams	1 970 838,00	Un Million neuf cent Soixante dix Mille huit cent trente huit Dirhams.
02	27 000,00	Vingt-sept mille dirhams	1 751 827,68	Un Million sept cent cinquante et un Mille huit cent vingt sept Dirhams soixante huit centimes.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des candidats doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada Aoulata 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des appels d'offres au service des affaires administratives et financières de la direction provinciale de Marrakech.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n°20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

- ✓ notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe minimale et qualification suivants:

Secteur	Qualification	Classe
A	A2	4

(Ce certificat tient lieu du dossier technique)

- ✓ Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 4 du règlement de consultation.

N°7055 /PA

**MODIFICATION**  
I/- suivant au PV de l'AGE en date du 02/08/2022 de BC IMMOBILIERE SARL, il a été décidé :  
- Cession des parts sociales :  
- cession de 5000 parts sociales soit 500 000,00 DHS appartenant à MR ABDEL-LATIF BENMOUSSA ZAHAR au profit de Mr MEROUANE EL HARFAOUI.  
- cession de 5000 parts sociales soit 500 000,00 DHS appartenant à MR ABDELKRIM CHAHID au profit de Mr MEROUANE EL HARFAOUI.  
- Nouvelle répartition du capital :  
- Mr MEROUANE EL HARFAOUI 10 000 Parts Soit 1 000 000,00 DHS  
**T O T A L**  
10 000 Parts Soit 1 000 000,00 DHS  
- démission des cogérants MR ABDELLATIF BENMOUSSA ZAHAR et MR ABDELKRIM CHAHID leurs donne quitus sur leurs gérance depuis la création de la société à ce jour.  
- Nomination de MR MEROUANE EL HARFAOUI comme nouveau Gérant pour une durée indéterminée.  
- Changement de forme juridique d'une Société à responsabilité Limitée (SARL) à une Société à Responsabilité Limitée Associée Unique (SARLAU).  
la mise à jour des statuts.  
II/- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de CASABLANCA le 08/09/2022 sous le numéro 836975.

N°7062 /PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Santé  
et de la protection sociale  
Région Souss Massa  
Délégation d'Agadir  
Ida Outanane  
Centre Hospitalier  
Régional d'Agadir  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SUR OFFRE  
DE PRIX N° 04/2022  
(Séance publique)

Le 02/11/2022 à 10 heures, il sera procédé à la salle des réunions du centre hospitalier régional d'Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant le marché ayant pour objet : Achat et installation de matériel médico technique pour les blocs opératoires du centre hospitalier régional d'Agadir (en quatre lots).  
Lot n°1 : les respirateurs d'anesthésié.  
Lot n°2 : les tables d'opération et chariots tables opératoires.  
Lot n°3 : Eclairages opératoires.  
Lot n°4 : Autres matériels medico-technique.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du centre hospitalier régional d'Agadir sis : route Marrakech 80000 Agadir, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le montant du Cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

Lot N° 1 : 45.000,00dhs (Quarante-cinq Mille dirhams).  
Lot N° 2 : 50.000,00dhs (Cinquante Mille dirhams).  
Lot N° 3 : 35.000,00dhs (Trente-cinq Mille dirhams).  
Lot N° 4 : 20.000,00dhs (vingt Mille dirhams).  
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

Lot N° 1 : 1.500.000,00 DH TTC (Un million cinq cent mille Dirhams TTC).  
Lot N° 2 : 1.980.000,00 DH TTC (Un million neuf cent quatre-vingt mille Dirhams TTC).  
Lot N° 3 : 1.200.000,00 DH TTC (Un million deux cent mille Dirhams TTC).  
Lot N° 4 : 734.400,00 DH TTC (Sept cent trente quatre mille quatre cent Dirhams TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du Décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1434 (20 mars 2013) tel qu'il a été complété et modifié.  
Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés du centre hospitalier régional d'Agadir  
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité  
• Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés de l'Etat ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).  
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis

La documentation technique exigé par le dossier d'appel d'offre doit être déposée dans le bureau des marchés du centre hospitalier régionale d'Agadir avant le : 01/11/2022 à 10h00.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 de règlement de consultation de présent appel d'offres.

N°7063 /PA

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION  
DE L'ORIENTAL  
REGION DE L'ORIENTAL  
DIRECTION GENERALE  
DES SERVICES  
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES  
DIVISION DU BUDGET,  
DES FINANCES ET  
D'EQUIPEMENTS  
SERVICE DES COMMANDES ET  
DES MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° : 22 /2022/BRO  
Le 13/10/2022 à partir de 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à

l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Fourniture et installation d'un groupe électrogène y/c accessoires pour la morgue d'Oujda.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des marchés de la Région de l'Oriental à Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics. [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
La caution provisoire : 5 000,00DHS (Cinq mille dirhams)

L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 269 100,00 (deux cent soixante neuf mille cent dirhams)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20-03-2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés de la Région de l'Oriental, Boulevard Son altesse Royale Prince Héritier Moulay EL Hassan Oujda.  
• Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
• Soit les déposer par voie électronique, via le portail des marchés publics.  
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de Consultation.  
N.B : Les concurrents doivent déposer Les documents technique demandés au bureau des marchés et commandes au plus tard le 12/10/2022 avant 16 heures 30mn.

N°7064 /PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Province de Settat  
SG/D.B.M.R.H/S.M  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 14 /PRDTS/2022  
Le 13/10/2022 à 10heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division d'Equipe-ment de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour les études techniques et suivi des travaux de construction d'un centre d'hémodialyse à la commune OuledMrah -Province de Settat  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés de la division du budget, des marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 1 200,00dhs (mille deux cent dirhams).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé e à la somme de : 60 000,00dhs (Soixantemille dirhams TTC).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés de la division du budget, des marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;  
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service des marchés de la division du budget, des marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;  
• Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)) conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°20.14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;  
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement

de consultation.  
Les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément :  
D14 : Calcul de structures pour bâtiments à tous usages ;  
D15 : Courant fort et courant faible pour bâtiments à tous usages ;  
D16 : Réseaux des fluides pour bâtiments à tous usages ;  
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le Règlement de Consultation.

N°7065 /PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Province de Settat  
SG/D.B.M.R.H/S.M  
AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE  
N° 06/CA.INDH/2022  
Le 12/10/2022 à 11 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Division d'Equipe-ment de la Province de Settat, sis au Quartier Administratif, Avenue Hassan II Settat, à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale pour :  
LA CONCEPTION ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 25 UNITES PRESCOLAIRES A LA PROVINCE DE SETTAT-  
Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré à la division du budget, des marchés et des ressources humaines de la Province de Settat service des marchés, (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat), il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics

: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de quatre millions sept cent quatre-vingt et onze mille DH (4.791.000 DH HT).  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret n°2-12-349 du 08 J o u m a d a 1 1 4 3 4 (20/03/2013) relatif aux marchés publics.  
Ladivision du budget, des marchés et des ressources humaines de la Province de Settat service des marchés Les architectes peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la division du budget, des marchés et des ressources humaines de la Province de Settat (Quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat) ;  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;  
- Soit les remettre au Président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Il est prévu une réunion le : 29/09/2022 à 10 heures  
Lieu de la réunion : Province de Settat  
L'admission des architectes est conditionnée par la présence personnelle à la réunion.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 13 du règlement de la consultation architecturale

N°7066 /PA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 12/PRDTS/2022**

Le 13/10/2022 à 11heures il sera procédé, dans les bureaux de la Division d'Equipe-ment de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour les études géotechniques, contrôle des bétons et matériaux des travaux de construction d'un centre d'hémodialyse à la commune ouled mrah -Province de Settat.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service des marchés de la division du budget, des marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 800,00 dhs (huit cent dirhams)  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé e à la somme de : 44 400,00 dh T.T.C. (quarante quatre mille quatre cent dirhams toutes taxes comprises).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service des marchés de la division du Budget, des marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le service des marchés de la division du budget, des marchés et des ressources humaines de la Province de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat;  
• Soit déposer leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)) conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°20.14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics ;  
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de consultation.  
Les concurrents installés au Maroc doivent produire des copies certifiées conforme à l'originales certificats de qualification et de classification suivants :

Activités	Qualifications	Catégorie
EG : Etudes géotechniques	EG.1	4
CQ : Contrôle Qualité	CQ.1	4

Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le Règlement de Consultation.

N°7067 /PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province d'Essaouira  
Cercle d'Ait Daoud  
Caidat de Bizdad  
C.T de SIDI GHANEM  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N°06 /2022  
Le 14/10/2022 à 12 Heures, il sera procédé dans le siège de la commune sidi ghanem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix relatifs à : Location d'Abattoir de souk hebdomadaire Had Sidi Ghanem pour y compris les jours des moussem, pendant la durée d'une année à compter de 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'agence des recettes ou au services des marchés publics de la commune de Sidi Ghanem Province d'Essaouira et aussi vous pouvez le déplacer électroniquement de la page Web : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- La caution provisoire limitée à cinq mille dirhams (5.000,00 dh) pour l'Abattoir du souk hebdomadaire Had Sidi Ghanem déposée à la Perception de Tamanaar, l'estimation administrative d'affermage d'Abattoir du souk hebdomadaire est à l'ordre de Deux mille cinq cent dirhams par mois ( 2.500,00 dh )pour y compris les jours des moussem. Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 Mars 2013) Relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'ordre de la commune rurale de Sidi Ghanem Province d'Essaouira. - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

- Soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics, et ce avant la date d'ouverture des plis.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de la consultation.

N°7072 /PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province d'Essaouira  
Cercle d'Ait Daoud  
Caidat de Bizdad  
C.T de SIDI GHANEM  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N°05 /2022  
Le 14/10/2022 à 11 Heures du matin, il sera procédé dans le siège de la commune de sidi ghanem à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix relatif au : Location des stations de souk hebdomadaire Had Sidi Ghanem pour y compris les jours des moussem, pendant la durée d'une année à compter de 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'agence des recettes ou au service des marchés publics de la commune de Sidi Ghanem Province d'Essaouira et aussi vous pouvez le déplacer électroniquement de la page Web : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- La caution provisoire limitée à dix mille dirhams (10.000,00 dh) pour le souk hebdomadaire Had Sidi Ghanem déposée à la Perception de Tamanaar, l'estimation administrative d'affermage du souk est à l'ordre de Cinq mille huit cent dirhams par mois( 5.800,00 dh )pour y compris les jours des moussem.  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 Mars 2013) Relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'ordre de la commune rurale de Sidi Ghanem Province d'Essaouira. - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.

conformes aux dispositions des articles 27,29 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 Mars 2013) Relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau d'ordre de la commune rurale de Sidi Ghanem Province d'Essaouira. - Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité. - Soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics, et ce avant la date d'ouverture des plis. - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance avant l'ouverture des plis. - Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de la consultation.

N°7073 /PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la Jeunesse de la Culture et de la Communication  
Département de la Culture  
Direction Régionale De la Culture Tanger  
Tétouan Al Hoccima  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01 /2022/DRCTTH (SEANCE PUBLIQUE)  
Le 03 novembre 2022 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux du siège de la Direction Régionale de la Culture de Tanger - Tétouan - Al Hoccima à Tanger, sis à : 52, Avenue d'Angleterre, Tanger. BP : 426, CP : 90000, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : gardiennage et la surveillance de la direction régionale de la culture région Tanger-Tétouan-Al Hoccima et ses services extérieurs.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau d'ordre de la direction Régionale de la Culture de Tanger - Tétouan - Al Hoccima à Tanger,

sis à : 52, Avenue d'Angleterre, Tanger, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire est de : deux cent mille dirhams (200 000,00).  
L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Dix millions huit cent quarante mille cinq cents dirhams et zéro centime toutes taxes

comprise (10 840 500.00 dhs).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, 148 et 149 du décret n° 2-12-349 du 8 Jourmada I (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à l'adresse sus-indiquée - Soit les envoyer par courrier recommandé avec ac-

cusé de réception à l'adresse précitée. - Soit les remettre, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis. - Soit les déposer électroniquement via le portail marocain des marchés publics.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation.

N°7074 /PA

Royaume Du Maroc  
Ministère De L'Enseignement Supérieur,  
De La Recherche Scientifique Et De L'Innovation  
Université Hassan 1<sup>er</sup>  
Ecole Nationale des Sciences Appliquées - Berrechid

**Avis Rectificatif**

Le Directeur de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Berrechid annonce au public que suite à l'augmentation du SMIG publié au Bulletin Officiel du 12 septembre 2022, des modifications seront introduites à l'appel d'offres ouvert n° 04/ENSAB/2022, publié au journal La Libération n° 9705 du 29/08/2022, comme suit :

- La date d'ouverture des plis de l'appel d'offres 04/ENSAB/2022 est reportée au mardi 04 octobre 2022 à 10h30 au lieu du jeudi 22 septembre 2022.
- La nouvelle estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrages est **601.196,54 TTC** Toutes Taxes Comprises au lieu de **575.078,40 TTC**.
- Le sous détail des prix du CPS page 17.

Les concurrents peuvent également télécharger le CPS rectifié ainsi que les avis rectificatifs de l'appel d'offres en arabe et en français (Voir dossier d'appel d'offres modifié au portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le reste est inchangé.

N°7071 /PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA CASABLANCA-SETTAT  
PROVINCE DE SIDI BENNOUR  
CERCLE DE ZEMAMRA  
CAIDAT GHARBIA  
COMMUNE TERRITORIALE DE LGHARBIA  
DIRECTIONS DES SERVICES COMMUNAUX

**AVIS**

**D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AU TITRE ANNÉE 2022**

Le président de la commune territoriale de lgharbia,

Porte à la connaissance des fonctionnaires de la commune territoriale de lgharbia que les examens d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2022 seront organisés au profit les fonctionnaires ayant satisfait six ans d'ancienneté dans leur grade suivant le tableau ci-dessous.

Grade Principal	Grade de promotion	Nombre de postes à la limite de	Conditions de candidature	Dernier délai de dépôt des dossiers	date de concours
Adjoint administratif 2ème grade	Adjoint administratif 1 <sup>er</sup> grade	1	Satisfaction de six ans d'ancienneté dans leurs grades à la date de la libre épreuve de l'examen professionnel	13/10/2022 à 16 h 30 min	25/10/2022 à 10h du matin à la salle de réunion de la commune de lgharbia

N°7070 /PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE TAROUDANT  
CERCLE OULED BERHILANNEKE EL FAID  
COMMUNE ARAZANE

**Avis rectificatif**

Le président de la commune ARAZANE porte à la connaissance des architectes intéressés par l'appel d'offre n° 06/2022 déjà publiée dans le journal libération n°9718 paru le 13/09/2022 à connu les modifications suivantes :

- Une visite des lieux est prévue le 26/09/2022 à 10 h (lieu de rencontre siège de la commune).

**Au lieu de**

- Une visite des lieux est prévue le 26/09/2022.

Le reste de l'avis ne contient aucune modification

N°7069 /PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et des sports  
A.R.E.F Marrakech Safi  
Direction Provinciale de RHAMNA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 16/RH/2022/EXP (Séance publique)**

Le 12/10/2022, à 10h00min, il sera procédé au siège de la direction de RHAMNA (salle des réunions) qui se situe à HAY RIAD BEN GUERIR, à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 16/RH/2022/EXP.

Désignation des prestations	Montant du cautionnement provisoire en dhs	Montant de l'estimation des prestations TTC en dhs
prestations de nettoyage et d'entretien des locaux relevant de la direction provinciale de RHAMNA en deux lots.	60 000.00	2 593 443.84
- lot 01 : écoles primaires et lycées collégiaux. - lot 02 : lycées qualifiants et services administratifs.	30 000.00	1 296 721.92

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés de la Direction Provinciale de RHAMNA, HAY RIAD, BEN GUERIR, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret 02-12-349 du 8 jourmada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent:**  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés, Siège de la direction provinciale RHAMNA ;  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- soit les déposer électroniquement dans le portail des MP.

Les pièces exigées à fournir sont celles prévues dans l'article 9 du Règlement de la consultation.

N°7068 /PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE DE**  
**BENSLIMANE CERCLE**  
**DE BENSLIMANE**  
**CAIDAT ZIAIDA**  
**COMMUNE ZIAIDA**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRE**  
**OUVERT N° 03 /2022**

LE 24/10/2022 à 14 h, il sera procédé dans la salle de réunion de la Commune Ziaïda à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offre sur offres de prix pour : L'AFFERMAGE DE L'ABATTOIRE COMMUNALE DU SOUK HEBDOMADAIRE \*ARBIAA BENSLIMANE\* DE ZIAIDA POUR L'ANNEE 2023

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de la régie de la Commune ziaïda, gratuitement, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma) - Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 150.000,00 DHS (CENT CINQUANTE MILLE DHS 00 CTS).

- le prix d'ouverture de la commission est fixé à : 650 000,00 DHS (SIX CENT CINQUANTE MILLE DHS 00CTS) hors taxe.

- Le contenu, et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 24/25/ 27/ 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent : - Soit envoyer leurs dossiers, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau Président de la Commune Ziaïda.

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.

- Soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés publics

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la Séance et avant l'ouverture des plis.

**N°7075 /PA**  
**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE**  
**DE BENSLIMANE**  
**CERCLE**  
**DE BENSLIMANE**  
**CAIDAT ZIAIDA**  
**COMMUNE ZIAIDA**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRE**  
**OUVERT N° :02/2022**

LE 24/10 /2022 à 13 h, il sera procédé dans la salle de réunion de la Commune Ziaïda à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offre sur offres de prix pour : L'AFFERMAGE DU SOUK HEBDOMADAIRE \*TLET ZIAIDA\* pour l'année 2023

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de la régie de la Commune ziaïda, gratuitement, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma) - Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5.000,00 DHS (CINQ Mille DHS).

- le prix d'ouverture de la commission est fixé à : 25 000,00 DHS (vingt cinq Mille dirhams (00cts) hors taxe.

- Le contenu, et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 24/25/ 27/ 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics. LES CONCURRENTS PEUVENT :

- Soit envoyer leurs dossiers, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau Président de la Commune Ziaïda. - Soit les déposer contre récépissé leurs plis au bureau

précité.  
 - Soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés publics  
 - Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la Séance et avant l'ouverture des plis.

**N°7076 /PA**  
**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE DE BENSLIMANE**  
**CERCLE DE BENSLIMANE**  
**CAIDAT ZIAIDA**  
**COMMUNE ZIAIDA**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRE**  
**OUVERT N°01/2022**

LE 24/10/2022 à 10 h, il sera procédé dans la salle de réunion de la Commune Ziaïda à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offre sur offres de prix pour :

L'AFFERMAGE DU SOUK HEBDOMADAIRE \*ARBIAA BENSLIMANE\* DE ZIAIDA POUR L'ANNEE 2023

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de la régie de la Commune ziaïda, gratuitement, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma)

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 400000,00DHS (Quatre Cent Mille DHS)

- le prix d'ouverture de la commission est fixé à 2 100 000,00 DHS (Deux Million Cent Mille (00cts) hors taxe.

- Le contenu, et la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 24/25/ 27/ 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs dossiers, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau Président de la Commune Ziaïda.

- Soit les déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.

- Soit les envoyer par voie électronique sur le portail des marchés publics

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la Séance et avant l'ouverture des plis.

**N°7077 /PA**  
**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**REGION TANGER-TE-**  
**TOUAN-AL-HOCEIMA**  
**PROVINCE D'AL-HOCEIMA**  
**CERCLE TARGUIST**  
**COMMUNE**  
**BENI BOUNSAR**  
**Avis d'appel d'offres**  
**ouvert N°01/2022**

Le mardi 18 octobre 2022 à 10 heures, il sera procédé dans le Bureau du Président de la commune Beni Bounsar, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour la réalisation des Travaux de forage de deux puits aux douars ZARKAT et LIDAY à la commune de BNI BOUNSAR (province d'Al-hoceima).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Service Technique de la commune Beni Bounsar, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à : trois mille (3.000,00) dirhams. Le coût des prestations est estimé à : cent sept mille quatre vingt huit dirhams toutes taxes comprises (107.088,00 DHS). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt et le retrait des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n° 2.12.349 du 8 joudmada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés pu-

blics. Les concurrents peuvent :  
 • Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Chef de Service Technique de la commune Beni Bounsar ;  
 • Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
 • Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit par voie électronique conformément aux dispositions de l'article 148 du décret n° 2-12-349 du 8 joudmada 1er 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

**N°7078 /PA**  
 «FICASUD» S.A.R.L.  
 61, Rue Yougoslavie,  
 Passage Ghandouri  
 Bloc F n° 7 Guéliz  
 Marrakech Tel: 05 24 44 77 29 /  
 42 32 81 Fax: 05 24 44 76 77

«LA SULTANA HOTELS & SPA» SOCIETE ANONYME MARRAKECH VILLA L'OASIS - LA SULTANA DE LA MEDINA - LA SULTANA DE OUALIDIA - LA SULTANA DE MARRAKECH - LA SULTANA AU CAPITAL SOCIAL DE 2.500.000,00 DH

SIEGE SOCIAL : N° 6 - 8 ET 9, DERB AGADIR KASBAH - MARRAKECH MEDINA

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire datée du 12/05/2022, il a été décidé : -De donner l'enseigne LA SULTANA à la société LA SULTANA HOTELS & SPA ; - Questions diverses.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech, le 22/06/2022, sous le n° 137095. Pour extrait et mention

**N°7079 /PA**  
 «FICASUD» S.A.R.L.  
 61, Rue Yougoslavie,  
 Passage Ghandouri  
 Bloc F n° 7 Guéliz  
 Marrakech Tel: 05 24 44 77 29 /  
 05 24 42 32 81

Fax: 05 24 44 76 77  
 SOCIETE SKYPROCESS  
 SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
 SIEGE SOCIAL : 61, RUE YOUSLOSLAVIE, PASSAGE GHANDOURI, BLOC F N° 7 GUELIZ MARRAKECH AU CAPITAL SOCIAL DE 10.000,00 DH RC N° 118009

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire datée du 21/12/2021, il a été décidé :  
 • La ratification du rapport du liquidateur de la société  
 • De donner quitus général et sans réserve au liquidateur de la société notamment Mr NOUAR-KHERKHACHI RACHID ;

• La déclaration de la clôture de liquidation de la société ;  
 • La radiation du registre de commerce de la société ;  
 • Questions diverses. Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech, le 21/06/2022, sous le n° 137043. Pour extrait et mention

**N°7080 /PA**  
 «FICASUD» S.A.R.L.  
 61, Rue Yougoslavie,  
 Passage Ghandouri  
 Bloc F n° 7 Guéliz  
 Marrakech  
 Tel: 05 24 44 77 29 /  
 05 24 42 32 81

Fax: 05 24 44 76 77  
 «MICH - MERY»  
 SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
 D'ASSOCIEE UNIQUE  
 AU CAPITAL DE 1.000 DIRHAMS  
 SIEGE SOCIAL : HAY BAB KHEMISS, BINÉ LAMAAS-

SER, DERB FOURAN N° 19 MARRAKECH. Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire datée du 14/03/2022, il a été décidé :  
 1- La ratification du rapport du liquidateur de la société  
 2- De donner quitus général et sans réserve au liquidateur de la société notamment Mme MICHELE ROSA G FIEVET ;  
 3- La déclaration de la clôture de liquidation de la société ;  
 4- La radiation du registre de commerce de la société ;  
 5- Questions diverses. Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech, le 24/06/2022, sous le n° 137200. Pour extrait et mention

**N°7081 /PA**  
 «FICASUD» S.A.R.L. 61, Rue Yougoslavie, Passage Ghandouri Bloc F n° 7 Guéliz Marrakech Tel: 05 24 44 77 29 / 05 24 42 32 81  
 Fax: 05 24 44 76 77  
 «MICH - MERY»  
 SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
 D'ASSOCIEE UNIQUE  
 AU CAPITAL DE 1.000 DIRHAMS  
 SIEGE SOCIAL : HAY BAB KHEMISS, BINÉ LAMAASER, DERB FOURAN N° 19 MARRAKECH.  
 RC N° 121537 LIQUIDATION DE LA SOCIETE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire datée du 14/03/2022, il a été décidé :

1- La ratification du rapport du liquidateur de la société  
 2- De donner quitus général et sans réserve au liquidateur de la société notamment Mme MICHELE ROSA G FIEVET ;  
 3- La déclaration de la clôture de liquidation de la société ;  
 4- La radiation du registre de commerce de la société ;  
 5- Questions diverses. Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech, le 29/06/2022, sous le n° 137316. Pour extrait et mention

**N°7082 /PA**  
 «FICASUD» S.A.R.L.  
 61, Rue Yougoslavie,  
 Passage Ghandouri  
 Bloc F n° 7 Guéliz  
 Marrakech  
 TEL : 024 44 77 29 /  
 024 42 32 81  
 FAX : 024 44 76 77

«DAR RHIZLANE» - L'ATELIER DES SAVEURS  
 SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
 AU CAPITAL SOCIAL DE 7.000.000,00 DH  
 SIEGE SOCIAL : ANGLE RUE CHEFCHAOUN ET RUE ABDELMALEK - HIVERNAE MARRAKECH  
 Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire datée du 16/06/2022, il a été décidé :

- D'accepter la démission de Mme MARTINE GAERTNER de son poste de cogérante de la société et lui donner quitus général et sans réserve pour la période de gestion ;  
 - Questions diverses. Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech, le 06/07/2022, sous le n° 137632. Pour extrait et mention

**N°7083 /PA**  
 FICASUD SARLAU  
 61, Rue Yougoslavie,  
 Passage Ghandouri,  
 Bloc F Bureau n° 7  
 Guéliz Marrakech  
 Tel: 05 24 44 77 29 /  
 05 24 42 32 81  
 Fax : 05 24 44 76 77

SOCIETE «ARAZY GROUP MAROC»  
 SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
 D'ASSOCIEE UNIQUE  
 SIEGE SOCIAL : ANGLE JARDIN DU PACHA ET YACOB

EL MANSOUR - MARRAKECH  
 AU CAPITAL SOCIAL DE 10.000,00 DH  
 Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire datée du 21/06/2022 il a été décidé :

1- La dissolution anticipée de la société suivant l'article 41 des statuts de la société ;  
 2- La nomination de Mr JACQUI KADDOCH comme liquidateur unique  
 3- Que le siège de la liquidation est fixé à : ANGLE JARDIN DU PACHA ET YACOB EL MANSOUR GUELIZ - MARRAKECH ;  
 4- Questions diverses. Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech, le 18/07/2022, sous le numéro 137965. Pour extrait et mention

**N°7084 /PA**  
 FICASUD SARLAU  
 61, Rue Yougoslavie,  
 Passage Ghandouri, Bloc F Bureau n° 7 Guéliz Marrakech  
 Tel: 05 24 44 77 29 /  
 05 24 42 32 81  
 Fax : 05 24 44 76 77  
 «FLY BOAT» S.A.R.L  
 D'ASSOCIEE UNIQUE  
 CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé à Marrakech, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique avec les caractéristiques suivantes :  
 DENOMINATION  
 «VILLA VALERIA» S.A.R.L.  
 OBJET  
 La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger :  
 • Location meublée d'appartements et de villas ...  
 SIEGE SOCIAL  
 ZENITH BUSINESS CENTER RUE MOUSLIM LOT BOUKAR, 3EME ETAGE APPARTEMENT N°14 BAB DOUKALA MARRAKECH.  
 CAPITAL SOCIAL  
 Le capital social est fixé à la somme de 12.000,00 DH (Douze Mille dirhams) divisé en 120 parts de 100 DH chacune entièrement souscrites, libérées

et attribuées aux associés proportionnellement à savoir :  
 \* Mme VALERIE BENDAVID (Ep PEREZ) apporteur en numéraire 80 Parts  
 \* Mr JEAN-LOUIS PEREZ apporteur en numéraire 40 Parts  
 Soit au total Cent Vingt parts : 120 parts  
 GERANCE  
 Mme VALERIE BENDAVID (Ep PEREZ) et Mr JEAN-LOUIS PEREZ sont nommés cogérants de la société pour une durée illimitée.  
 ANNEE SOCIALE  
 L'année sociale commence le 1er Janvier de chaque année et finit le 31 Décembre.  
 II DEPOT LEGAL  
 Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech le 21/07/2022, sous le numéro 137965.  
 Pour extrait et mention

**N°7086 /PA**  
**ROYAUME DU MAROC**  
**MINISTÈRE**  
**DE L'INTERIEUR**  
**PROVINCE AL HAOUZ**  
**CERCLE DE TAHANAOUTE**  
**CAIDAT AGHOUATIM**  
**-TEDRAA**  
**COMMUNE AGHOUATIM**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRE**  
**OUVERT N° 04/2022**  
**SEANCE PUBLIQUE**

Il sera procédé le jeudi 13 octobre à 10 h de matin dans le bureau de Mr le président de la commune AGHOUATIM à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offre sur offre des prix pour : Etude Technique De Construction Des Pistes A La Commune Aghouatim. Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau du service technique de la commune AGHOUATIM. Et on peut le retirer aussi sur le site : www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25 000,00 dhs (vingt cinq mille dhs). L'estimation des couts des travaux est fixée à la somme de : 435 600,00 dhs (quatre cent Trent cinq mille six cent dirhams, TTC).C. Le contenu, la présentation ainsi que les dépôts du dossier des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 24/29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics en rajoutant obligatoirement les mentions suivantes sur les enveloppes :

• Numéro du registre de commerce  
 • Ville de délivrance du registre de commerce  
 • L'adresse électronique « Email »

. Les concurrents peuvent :  
 • soit déposés contre récépissé leurs plis dans le bureau du service technique de la commune AGHOUATIM.  
 • soit les envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
 • soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
 • Soit envoyer, par courrier électronique au portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma

Les concurrents installés au Maroc sont tenus de produire une copie certifiée conforme à l'original du d'agrément dans le domaine D 4, D5 et D17 délivré par le ministère de l'équipement du transport et de la logistique et de l'eau

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation. N.B: Les concurrents non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu au règlement de la consultation.

**N°7086 /PA**  
 FICASUD SARLAU  
 61, Rue Yougoslavie,  
 Passage Ghandouri, Bloc F Bureau n° 7 Guéliz Marrakech  
 Tel: 05 24 44 77 29 /  
 42 32 81 Fax: 05 24 44 76 77  
 «VILLA VALERIA» S.A.R.L. I CONSTITUTION  
 Aux termes d'un acte sous seing privé à Marrakech, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée avec les caractéristiques suivantes :  
 DENOMINATION  
 «VILLA VALERIA» S.A.R.L.  
 OBJET  
 La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger :  
 • Location meublée d'appartements et de villas ...  
 SIEGE SOCIAL  
 ZENITH BUSINESS CENTER RUE MOUSLIM LOT BOUKAR, 3EME ETAGE APPARTEMENT N°14 BAB DOUKALA MARRAKECH.  
 CAPITAL SOCIAL  
 Le capital social est fixé à la somme de 12.000,00 DH (Douze Mille dirhams) divisé en 120 parts de 100 DH chacune entièrement souscrites, libérées

entièrement souscrites, libérées

entièrement souscrites, libérées

entièrement souscrites, libérées

entièrement souscrites, libérées



## Jair Fabiano

*L'interprète en langue des signes de Bolsonaro se lance en politique*

Presque personne ne connaît son nom, et encore moins sa voix, mais l'interprète en langue des signes de Jair Bolsonaro est un visage familier pour des millions de Brésiliens, une popularité qu'il veut désormais exploiter pour devenir député en octobre.

Pendant près de trois ans, Fabiano



**Le fait que l'interprète soit à côté du président lors des événements, avec deux langues au même niveau d'importance, a rendu la communauté sourde du Brésil plus visible**

Guimarães, 42 ans, est apparu à maintes reprises devant le grand public lors de cérémonies et de voyages officiels aux côtés du président d'extrême droite, traduisant ses discours pour les personnes sourdes ou malentendantes.

C'était un "service rendu à la démocratie : j'ai amené la communauté malentendante dans le débat politique", a expliqué l'interprète à l'AFP depuis sa maison à Aguas Claras, une ville située à une demi-heure du palais présidentiel de Planalto à Brasília.

Le 1er janvier 2019, Jair Bolsonaro avait rompu avec le protocole lors de sa cérémonie d'investiture et cédé la vedette à la Première dame Michelle, qui avait délivré un message en langue des signes, qu'elle maîtrise et promeut.

Depuis, M. Bolsonaro a toujours un interprète à ses côtés, y compris lors de ses retransmissions sur les réseaux sociaux. Fabiano Guimarães, à ses côtés depuis mi-2019, a vu sa popularité croître au fur et à mesure de ses gesticulations pour traduire les discours du président, qui use d'un langage populaire et profère parfois des grossièretés.

Mais être l'interprète de Jair Bolsonaro a surtout été un "défi technique", explique-t-il.

Son "langage est informel mais plein de contenu (...) il amène les gens

les plus simples aux discussions politiques", dit ce bolsonariste convaincu. Dans son salon, trônent une tasse à l'effigie du président pro-armes et une médaille militaire à côté d'un panneau en bois sur lequel est écrit "Jésus".

Sa bonne entente avec le président est palpable, même en public.

Lors d'une émission diffusée sur internet en mai, Jair Bolsonaro avait fait une pause de quelques secondes, recherchant le nom de son ministre de l'Agriculture. Assis à côté de lui, une main couvrant sa bouche pour plus de discrétion, l'interprète s'était mué en souffleur. "Tu parles aussi?" avait réagi Jair Bolsonaro en riant.

"Être à côté du président m'a donné un but (...) Je suis une personne ordinaire, je suis là où je suis parce que Dieu a fait l'improbable", dit l'homme au crâne dégarni, moqué sous le sobriquet de "mudinho" (petit muet) de Bolsonaro.

Professeur d'espagnol et de portugais, ce fils d'une famille modeste a commencé à apprendre la langue des signes à l'âge de 18 ans au sein de l'église évangélique qu'il fréquentait à Belford Roxo, une banlieue du nord de Rio de Janeiro.

En 2019, il s'est présenté à un concours d'interprète pour le ministère de l'Éducation mais a été affecté à la

présidence, où il s'est rapproché de la Première dame, fervente évangélique.

"Le fait que l'interprète soit à côté du président lors des événements, avec deux langues au même niveau d'importance, a rendu la communauté sourde du Brésil plus visible", estime Fabiano Guimarães.

Le nombre de malentendants au Brésil est estimé à 10 millions, sur une population de 214 millions d'habitants. Environ 90.000 vivent dans le District fédéral où le traducteur se présente à la députation en défendant un programme en faveur de la famille "traditionnelle". Le président défend "les piliers que sont Dieu, la patrie, la famille et la liberté. Et ceux de la Première dame, la sensibilité et l'inclusion, je les partage. Je veux réunir les deux programmes", assure-t-il.

A deux semaines du scrutin, il se préoccupe peu du fait que la plupart des électeurs ne connaissent pas son nom.

Le 2 octobre, il fera partie des dizaines de candidats identifiés sous le nom de "Bolsonaro", une pratique autorisée par le tribunal électoral pour que les candidats puissent utiliser les noms par lesquels ils sont le plus connus. Et juste en dessous, on pourra lire: "Fabiano, l'interprète de Bolsonaro".



# SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan préside à Rabat la finale de la 1<sup>ère</sup> édition de la Coupe du Trône de polo

Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan a présidé, dimanche au Polo Club Souissi de la Garde Royale à Rabat, la finale de la première édition de la Coupe du Trône de polo.

L'équipe de polo de la Garde Royale a remporté le titre de cette édition, en battant en finale l'équipe de "Patrick Guerrand-Hermès" (PGH) la Palmeraie Polo club d'As-sila sur le score de 5 à 0.

L'équipe de la Garde Royale avait battu en demi-finale l'Ecole royale de cavalerie de Témara sur le score de 5 à 3, tandis que l'équipe de PGH la Palmeraie Polo club a éliminé Jnan Amar Polo Club de Marrakech (10-5).

A son arrivée au Polo Club Souissi, SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan a été accueilli par le Général de Division Commandant la Garde Royale et président de la Fédération royale marocaine de polo. SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan a ensuite passé en revue une section de la Garde Royale qui rendait les honneurs, avant d'être salué par le ministre de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, le Général de Corps d'Armée, inspecteur général des Forces Armées Royales et commandant la zone sud, le Général de Brigade, inspecteur de la cavalerie et le secrétaire général du ministère



de l'Education nationale, du Pré-scolaire et des Sports. Son Altesse Royale a, également, été salué par le wali de la région de Rabat-Salé-Kénitra, le président du conseil de la région, des officiers du comité d'organisation de la Garde Royale et les

présidents des clubs de polo participants.

Par la suite, SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan a pris place à la tribune d'honneur, avant de donner le coup d'envoi de la compétition. Suite à quoi, Son Altesse

Royale a assisté à la phase finale de la Coupe du Trône qui a mis aux prises l'équipe de polo de la Garde Royale et l'équipe PGH la Palmeraie Polo club.

Au terme de cet événement sportif, organisé par la Fédération

royale marocaine de polo, SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan a remis le Trophée de la première Coupe du Trône de polo au capitaine de l'équipe vainqueur, avant de poser pour une photo souvenir avec les clubs participants.

## Division excellence de basketball

# Date arrêtée pour le coup d'envoi du championnat



Le coup d'envoi de la division excellence de basketball hommes et dames est prévu le 9 octobre prochain, a annoncé dimanche à Rabat, le président de la Fédération royale marocaine de basketball (FRMBB), Mustapha Aourach.

S'exprimant lors d'une conférence de presse en marge du tirage au sort du championnat national de basketball, M. Aourach a indiqué que la prochaine saison sera marquée par plusieurs changements susceptibles de la rendre plus compétitive.

A cet égard, il a évoqué la suppression des poules pour permettre à toutes les équipes de se mesurer et d'être plus compétitives ce qui va impacter positivement le niveau général du championnat national.

Selon lui, le nouveau format de la division excellence sera fructueux, en particulier au niveau technique des équipes participantes, avec plus de matchs disputés ce qui imposera aux équipes d'améliorer leur niveau de compétition.

"Nous avons également introduit

une demi-finale de trois matchs avec l'obligation de remporter deux rencontres pour accéder à la finale", a-t-il expliqué, ajoutant que la finale sera aussi disputée en cinq matchs et le champion sera l'équipe qui remportera trois rencontres.

M. Aourach a souligné que pour être champion du Maroc de basketball, il faut désormais être bien préparé pour remporter le titre qui sera amplement mérité car il nécessite une régularité technique durant tout le championnat.

À travers les changements apportés, la FRMBB vise à donner plus de crédibilité et de consistance à la division excellence, a-t-il relevé.

Il a fait savoir que l'instance fédérale accorde une grande importance à la formation des jeunes talents, notant que le championnat des différentes catégories d'âge sera également lancé en octobre prochain.

La Fédération royale marocaine de basketball a mis en place un contrat programme avec les associations pour

développer le volet de la formation, a noté M. Aourach.

Concernant les Ligues régionales, le président de la FRMBB a fait savoir que l'instance fédérale a dépêché les membres de son bureau pour accompagner ces Ligues afin d'améliorer leur niveau administratif et technique.

Il a, par ailleurs, rappelé le partenariat avec la Fédération internationale de basketball visant à accompagner la FRMBB dans le volet administratif et technique.

Revenant sur la dernière saison, il a fait remarquer que le niveau technique observé a été très bon, en témoigne la forte présence du public dans les salles et l'intensité de la compétition entre les différentes équipes.

Il a estimé que le basketball national est désormais sur la bonne voie après deux années difficiles à cause de la pandémie de coronavirus, saluant la contribution de toutes les composantes nationales du basketball à ce résultat positif.

Le président de la FRMBB a éga-

lement mis l'accent sur l'action de la nouvelle direction technique nationale qui a réussi, depuis l'élection du nouveau bureau fédéral, à mettre en place la sélection nationale dames et des U16, ainsi que cinq cycles de formation qui ont couvert tous les aspects du basketball.

Ci-après le programme de la 1<sup>ère</sup> journée de la Division excellence de basketball hommes et dames:

- Hommes: Olympique Youssoufia - AS Salé Lixus Larache - Raja Casablanca Association Béni Znassen - AS FAR Kawkab Marrakech - Maghreb Fès Amal sportif El Hajeb - Majd Tanger Itihad Tanger - wydad Casablanca Chabab Al Hocima - FUS Rabat

- Dames: AS FAR - Rapide Oued Zem Chabab Rif Al Hocima - Majd Tanger Widad Sefrou - Association Chabab Houara COD Meknès - Itri Rif Nador FUS Rabat - Olympic Safi Majd Tanger - wydad Casablanca Kawkab Marrakech - Olympique Youssoufia

## Stage de la sélection marocaine

### Moufi convoqué, El Moussaoui indisponible pour blessure

Le sélectionneur national Walid Regragui a fait appel à Fahd Moufi, qui évolue au club portugais de Portimonense SC, pour prendre part au stage de préparation de l'équipe du Maroc qui a débuté lundi au complexe Mohammed VI de football à Maâmora, a annoncé la Fédération royale marocaine de football (FRMF).

De même, le staff médical a autorisé Hamza El Moussaoui à quitter le lieu de résidence de la sélection nationale, en raison de la

blessure qu'il a contractée avec son club, la Renaissance de Berkane, précise la Fédération sur son site web.

Regragui a dévoilé, lundi dernier, sa première liste des joueurs retenus pour les deux rencontres amicales prévues face au Chili et au Paraguay.

Marquée par le retour de Hakim Ziyech et Younes Belhanda, cette liste des 31 joueurs convoqués comporte également un nouveau venu dans les rangs de l'équipe nationale, en l'oc-

currence Walid Cheddira qui évolue dans le club italien de Bari (Série B).

Elle signe également le retour en équipe nationale de l'ancien rajaoui, Badr Benoun, qui évolue au club Qatar SC, tout comme Abdessamad Ezzalzouli, prêt récemment par le FC Barcelone à Osasuna.

Les Lions de l'Atlas affronteront, respectivement, le Chili le 23 septembre à Barcelone et le Paraguay le 27 du même mois à Séville, en prévision de leur participation au Mondial-2022.



# Le WAC conserve son élan victorieux en Botola

Le président du Raja convoque une réunion d'urgence pour discuter des modestes performances du club



Ph. Bahafid

Le WAC carbure, le Raja cale et la RSB s'emmêle de nouveau les pinceaux. Fortunes diverses donc pour ces trois grosses écuries de la Botola qui ont disputé dimanche leur troisième match de championnat.

La bonne opération est à mettre au compte du Wydad qui est allé s'imposer du côté de Khouribga aux dépens de l'Olympique local par 2 à 0. Une victoire

vivement saluée par le coach des Rouges, Lhoucine Ammouta qui avait souligné que le club avait grand besoin de rectifier de sitôt le tir après la défaite en Super Coupe d'Afrique devant la RSB.

Sur trois matches, le WAC compte désormais deux victoires, contre un seul nul, ce qui lui permet de conserver, avec 7 sept points, la pole position, partagé également avec les équipes de l'ASFAR,



Plus de mille tickets falsifiés ont été saisis à l'entrée du stade lors du match Raja-MAT.

du HUSA et de l'POCS.

A propos du club safiot, il continue de confirmer sa bonne entente, parvenant à s'offrir à Berkane la RSB par 2 à 1, sachant que la seconde réalisation signée Haba Bonifac a eu lieu au temps additionnel (90+1).

Si tout va bien pour le WAC et l'POCS, ce n'est point le cas pour le Raja, contraint au nul devant son public par le MAT (1-1). Une nouvelle contre-performance des Verts qui n'arrivent toujours pas à gagner, ce qui a amené le président du club Aziz El Badraoui à convoquer une réunion technique d'urgence pour discuter des piètres résultats enregistrés jusqu'ici.

A noter que le bal de cette journée a été ouvert mercredi par le derby de la

capitale entre l'AS FAR et l'UTS. Cette confrontation s'était soldée en faveur des Militaires par 1 à 0, score qui avait aussi scellé le sort du match de vendredi, en faveur du DHJ tomber du SCCM qui a cédé le pas après deux victoires de rang.

Samedi, le MAS s'est incliné à la maison devant la JSS (0-1), tout comme l'IRT, bon dernier, défait pour la troisième fois de suite face au HUSA.

Enfin, le MCO, bien parti pour revivre une saison galère, a été accroché par le FUS (0-0).

Il convient de rappeler en dernier lieu qu'en raison des fenêtres internationales du mois en cours, le championnat fera relâche pour laisser place aux matches tests qui disputera le Onze national en Espagne contre le Chili et le Paraguay.

Mohamed Bouarab

## Résultats avec buteurs

Union Touarga 0  
 AS FAR 1 Diney Borges (81e)  
 Difaa El Jadida 1 Issoufa Traoré (53e, c.s.c.)  
 Chabab Mohammedia 0  
 Maghreb Fès 0  
 Jeunesse Sportive Salmi 1 Khalid Ait Ourkhan (66e)  
 Ittihad Tanger 0  
 Hassania Agadir 2 Fedi Selim Ben Choug (11e) et Katy Katalundi (90e+5)  
 Mouloudia Oujda 0  
 FUS Rabat 0  
 Raja Casablanca 1 Zakaria El Habti (34e)  
 Moghreb Tétouan 1 Mohammed Kamal (55e)  
 Renaissance Berkane 1 Adil Tahif (5e)  
 Olympie Safi 2 Abdoulaye Diarra (9e) et Haba Bonifac (90e+1)  
 Olympique Khouribga 1 Abdelilah Amimi (90e+5)  
 Wydad Casablanca 2 Reda Jaadi (47e) et Yahya Jabrane (90e).

## Coupe de la CAF L'AS FAR au 2<sup>ème</sup> tour préliminaire

L'AS FAR s'est qualifiée au deuxième tour préliminaire de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), en s'imposant par 1-0 face aux Nigériens de Remo Stars, en match retour du premier tour préliminaire disputé dimanche à Ikenne au Nigeria.

L'unique but des FAR a été marqué par l'Ivoirien Guédé Gnadou à la 56<sup>ème</sup> minute du jeu.

Dimanche dernier, l'AS FAR avait fait match nul (1-1) à domicile face aux Nigériens.

## Championnat D2

Voici les résultats de la deuxième journée de la Botola Pro D2 de football :

Wydad Témara - Ittihad Khémisset 2 - 0  
 Béni Mellal - Racing Casablanca 0 - 0  
 Rapide Oued Zem - Stade marocain 2 - 1  
 Jeunesse Benguerir - Ittifaq Marrakech 3 - 0  
 USM Oujda - Olympique Dcheira 1 - 0  
 Jeunesse El Massira - Renaissance Zemmarra 0 - 1

AS Salé - Youssoufia Berrechid 1 - 0  
 Widad Fès - Chabab Atlas Khénifra 2 - 3

## Cyclisme sur route

### 7 coureurs représentent le Maroc aux Mondiaux d'Australie

Le Maroc est représenté par sept coureurs aux Championnats du monde de cyclisme sur route, prévus du 18 au 25 septembre à Wollongong (sud de Sydney).

L'équipe nationale, qui s'est envolée samedi pour l'Australie, prend part aux épreuves de course sur route prévues du 23 au 25 septembre, dans les catégories élite, U23 et juniors chez les hommes et juniors dames.

Ainsi, les couleures nationales seront défendues chez l'élite par Achraf Ed-Doghmy, sociétaire du Kawkab de Marrakech, qui a déjà fait bonne figure lors de l'édition 2021 en Belgique et double médaillé des championnats d'Afrique de cyclisme sur piste dernièrement à Abuja.

Chez les U23, le Maroc est représenté par Nasr-Eddine Maatougui, du Tihad Casablanca, et Anouar Rahmou et Youssef Bdadou, d'Atlas Azrou.

De leur côté, les sociétaires d'Abtal Safi, Mohammed Najib Sanbouli et Achraf El Kurymy, respectivement champion et vice-champion du Maroc seront engagés chez les juniors, alors que Raja Chakir (Jeunesse Souk



Sebt Ouled Nema), championne d'Afrique et du monde arabe va concourir chez les juniors filles.

L'équipe nationale, encadrée par Abdelati Saadoun, a effectué un stage de préparation de trois semaines à Beni Mellal, en prévision de ces Mondiaux.

En marge de ces joutes, l'Union cycliste internationale (UCI) tiendra son 191<sup>e</sup> congrès, qui verra la participation du président de la Fédération royale marocaine de cy-

clisme, Mohamed Belmahi, qui est membre du bureau directeur et président de la commission para-cyclisme.

Le Maroc a assuré sa participation aux Championnats du monde de cyclisme sur route, grâce à son classement mondial de l'année 2022, arrêté, mi-août, par l'UCI.

Le Royaume a pris la 43<sup>e</sup> place sur 201 pays au classement UCI, sachant que la participation aux Mondiaux est réservée aux cinquante premiers.

## Dans les cuisines colombiennes, vous reprendrez bien un peu de coca ?

La farine de coca est-elle en passe de devenir un condiment comme le sel ou le paprika? Le chef colombien Rodrigo Pazos n'a pas attendu pour incorporer la poudre de coca dans certaines de ses recettes. Un pari osé dans un pays où la plante est associée au narcotraffic et à la violence.

Bras tatoués et lunettes épaisses sur le nez, le cuisinier répand la poudre verte produite à partir de la feuille de coca sur une galette de maïs. C'est cette fameuse feuille à partir de laquelle est produite la cocaïne, la drogue qui alimente depuis des décennies le conflit armé en Colombie. Le pays en est le principal producteur mondial.

Avant de devenir l'objet de convoitise des narcotrafiquants, la feuille de coca est un produit ancestral pour les communautés indigènes qui l'utilisent notamment comme énergisant lors de leurs longues journées de travail.

Rodrigo Pazos accompagne ce biscuit trempé de coca d'un tartare de thon en sauce, de cendres de romarin et de riz au coco. En petite quantité, la poudre n'a en théorie aucun effet psychotrope.

Le chef de 34 ans n'est pas le seul à employer la poudre de coca dans ses recettes. Effet de mode, recherche es-

thétique ou de saveur nouvelle, certains des plus grands cuisiniers de Colombie s'y mettent également.

Depuis ses fourneaux, Rodrigo Pazos s'affranchit ainsi des lourds stigmates de la plante. "C'est d'abord un défi comme cuisinier de l'inclure dans un menu" et "ensuite de la faire accepter par le public", explique-t-il. Son plat est proposé à environ 7,70 euros.

Après plusieurs essais ratés, il a réussi à trouver une recette qui combine les saveurs du Pacifique et des Caraïbes. La feuille de coca pousse en effet sur les deux côtés du pays, ainsi que dans 24 des 34 départements de Colombie.

Les quelques chefs qui ont franchi le pas continuent leurs expérimentations pour explorer l'amertume qu'apporte la farine de coca à leurs recettes.

Rodrigo Pazos a tout essayé. "La cuire au four", "la diluer" ou encore la mélanger avec des oeufs. Mais il a finalement opté pour l'incorporer telle quelle dans ses plats.

D'autres l'ajoutent à des sauces ou des cocktails. Une initiative est même née en 2019 pour réunir des chefs renommés autour de ce nouvel ingrédient.

Ce sont les communautés autochtones qui récoltent la feuille de coca avec l'autorisation du gouvernement à



Leerma, une municipalité du sud-ouest de la Colombie en proie à la violence.

Les recettes sont même compilées sur le site retococa.org, du nom de l'initiative. L'utilisation de la coca dans la cuisine reste cependant totalement anecdotique par rapport à l'explosion des cultures pour produire de la cocaïne. D'après le dernier recensement de l'ONU, il y aurait 142.000 hectares de coca plantés dans tout le pays.

Le chef Pazos lui-même est né à Popayán, une localité proche de Leerma, dans une région sous la coupe des cartels et des groupes armés.

Pour lui, que la coca se retrouve dans les fourneaux montre qu'il y a une alternative à la production de drogue. Un chemin est possible loin de l'illégalité pour les cultivateurs de coca, veut croire le cuisinier. "Cultivez la coca, d'accord. Mais pour que les cuisiniers puissent la travailler dans leurs recettes et l'intégrer dans leurs menus", plaide-t-il.

La farine de coca est riche en fer, en phosphore et en calcium. Elle se vend également sur les marchés de Bogota et sur internet pour environ neuf euros le paquet de 250 grammes.

Dans les cuisines d'un luxueux restaurant de Bogota, Jefferson Garcia introduit une crème onctueuse à base de poudre de coca dans une poche à douille. Il ajoute ensuite la crème à un gâteau à base de coco.

Avec des recettes comme celle-là, il espère faire en sorte que la coca "ne soit plus un tabou".

À ses côtés, Yulián Téllez prépare de la gélatine de pied de boeuf, une confiserie typique des plaines orientales de Colombie. C'est là que Yulián Téllez a grandi, entre guérilla et paramilitaires. Le cuisinier ajoute la poudre de coca au mélange collant avant de recouvrir le tout de poitrine de porc. Tout en malaxant la pâte, il se souvient des nuits dans son village de Guamal. Il devait "dormir sous la table de la salle à manger avec des coussins" car sa famille habitait "près du commissariat de police", régulièrement attaqué à coup de grenades par les rebelles.

Depuis son village, certains s'interrogent. "Comment ose-t-il" préparer des plats à base de coca? Lui ne relève pas et continue d'utiliser la farine de coca dans son restaurant.

"De nombreux cuisiniers se rendent compte de ses propriétés et on réalise que l'on peut préparer beaucoup de plats très intéressants", argumente-t-il.

## Recettes

### Glace à la fraise



#### Ingrédients :

400 g de fraises  
125 g de sucre  
20 cl de crème fraîche

#### Préparation :

1- Les mettre dans un grand saladier avec la crème fraîche et le sucre.

Mixer le tout.

2- Mettre le liquide dans une sucette ou un ravier au congélateur pendant 24 heures.

## Le livre

- Si, moi... Il n'avait pas achevé que, de la foule, partit un coup de feu. Lupin fut touché à la cuisse. Il chancela, tomba, mais se releva. Pourtant, il dut s'appuyer au mur.

- Lâches que vous êtes ! cria-t-il. Mais je ne crains pas vos attaques anonymes ! Je ne céderai pas. Le premier qui essaie de passer dans ce souterrain, je l'abats. Si un coup de feu part encore, je riposte ! À qui la première balle ? À toi, Maffiano ? Il les menaçait de ses armes.

Encore une fois, tous reculerent. Le jeune homme pâle intervint.

- Arsène Lupin, dit-il, en haussant la voix, je vous ai proposé une transaction, tout à l'heure. Acceptez-la. Personne ne doute de votre courage. Mais la tâche est au-dessus de vos forces. Votre fortune est là. Elle nous appartient. Nous n'avons qu'à la prendre, sans qu'il vous soit possible de vous y opposer. Que vous importe de la garder tout entière ? Elle est si considérable que le tout vous est inutile. Acceptez un partage raisonnable. Cent millions pour nous. Il vous en restera des centaines pour vous. Des rumeurs de protestation s'élevèrent. Personne ne voulait consentir à un pareil sacrifice. L'énorme fortune qu'ils n'avaient qu'à pren-



Maurice Leblanc

### LES MILLIARDS D'ARSENÈ LUPIN

Publié en 29 feuilletons dans le quotidien L'Auto du 10 janvier au 11 février 1939  
Publication posthume en 1941 chez Hachette



dre, croyaient-ils, les affolait. Lupin répondit :

- Vos amis et moi, Robespierrot, nous sommes d'accord. Ils veulent tout et moi aussi.

- Tu aimes mieux mourir ? s'écria, théâtral, le pseudoconventionnel.

- Oui ! Cent fois oui ! Lupin, vaincu, n'est plus Lupin.

- Mais tu es vaincu, Lupin.

- Non, puisque je suis vivant... Et maintenant attention, camarades ! Il fit un geste, et les plus proches, pour gagner le large, bousculèrent leurs acolytes tassés derrière eux. Mais Lupin avait en une seconde

glissé entre deux boutons de son veston un de ses revolvers.

Tenant toujours l'autre arme braquée sur ses adversaires, il porta sa main libre à sa bouche et, appuyant deux doigts sur sa langue, avec une maîtrise que lui eût enviée le plus expert voyou des rues, il lança un coup de sifflet strident, dont la violence, dans cet espace restreint, fit mal aux oreilles. Tous les cris, les menaces, les imprécations cessèrent.

Le silence s'établit dans une attente anxieuse...

(A suivre)